

### K. Chapman<sup>o</sup>, R.L. Fleming<sup>o</sup>, N. Thiffault<sup>b</sup>, D. Gouge<sup>b</sup>, G.J. Kayahara<sup>o</sup>, D.M. Morris<sup>d</sup>, F.W. Bell<sup>e</sup>

<sup>o</sup>Centre de foresterie des Grands Lacs, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, 1219 rue Queen Est, Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 2E5; kim.chapman@nrcan-rncan.gc.ca, rob.fleming@nrcan-rncan.gc.ca

<sup>b</sup>Centre canadien sur la fibre de bois, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, 1055 du P.E.P.S., C.F. 10380, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C7; nelson.thiffault@nrcan-rncan.gc.ca

°Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Région du nord-est, autoroute 101 E, South Porcupine (Ontario) PON 1HO; gordon.kayahara@ontario.ca

<sup>4</sup>Centre de recherche sur l'écosystème des forêts du nord, Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, 421 rue James Sud, Thunder Bay (Ontario) P7E 2V6; dave.m.morris@ontario.ca

°Institut de recherche forestière de l'Ontario, Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, 1235 rue Queen Est, Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 2E5; wayne.bell@ontario.ca

> Rapport d'information FI-X-025 2023



Le Centre canadien sur la fibre de bois réunit des chercheurs du secteur forestier afin de développer pour les industries canadiennes du secteur de la fibre ligneuse des solutions responsables sur le plan environnemental. Sa mission est de créer des connaissances novatrices pour accroître les possibilités économiques afin que le secteur forestier tire un meilleur profit de la fibre ligneuse canadienne. Une partie du mandat du Centre canadien sur la fibre de bois est de travailler étroitement avec FPInnovations et d'autres partenaires au développement et à l'adoption par des utilisateurs de la recherche relative à la fibre ligneuse.
De l'information additionnelle sur le Centre canadien sur la fibre de bois est disponibles sur le web, à l'adresse ccfb.rncan.gc.ca. Pour télécharger ou commander des exemplaires supplémentaires de cette publication, visitez Les Publications du Service canadien des forêts à scf.rncan.gc.ca/publications.

# Un cadre écologique pour soutenir l'utilisation de solutions de rechange aux herbicides dans les forêts boréales et tempérées septentrionales de l'Ontario et du Québec

# Première approximation

K. Chapman<sup>o</sup>, R.L. Fleming<sup>o</sup>, N. Thiffault<sup>b</sup>, D. Gouge<sup>b</sup>, G.J. Kayahara<sup>o</sup>, D.M. Morris<sup>d</sup>, F.W. Bell<sup>e</sup>

Rapport d'information FI-X-025 2023

°Centre de foresterie des Grands Lacs, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, 1219 rue Queen Est, Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 2E5; kim.chapman@nrcan-rncan.gc.ca, rob.fleming@nrcan-rncan.gc.ca

<sup>b</sup>Centre canadien sur la fibre de bois, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, 1055 du P.E.P.S., C.P. 10380, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C7; nelson.thiffault@NRCan-RNCan.gc.ca

°Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, Région du nord-est, autoroute 101 E, South Porcupine (Ontario) PON 1HO; gordon.kayahara@ontario.ca

<sup>d</sup>Centre de recherche sur l'écosystème des forêts du nord, Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, 421 rue James Sud, Thunder Bay (Ontario) P7E 2V6; dave.m.morris@ontario.ca

°Institut de recherche forestière de l'Ontario, Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, 1235 rue Queen Est, Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 2E5; wayne.bell@ontario.ca



O Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2023

 $N^{\circ}$  de cat. : Fo4-214/1-2023F-PDF

ISBN: 978-0-660-48291-0

Ressources naturelles Canada Service canadien des forêts 580, rue Booth Ottawa (Ontario) K1A 0E4

Une version électronique de ce rapport est disponible à partir du site des Publications du Service canadien des forêts : https://scf.rncan.gc.ca/publications.

This publication is available in English under the title: An ecological framework to support the use of herbicide alternatives in boreal and northern temperate forests of Ontario and Quebec - First approximation.

ATS: 613-996-4397 (Appareil de télécommunication pour sourds)

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

#### On demande seulement :

- · de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada, et que la reproduction n'a pas été faite en association avec Ressources naturelles Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Ressources naturelles Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à copyright-droitdauteur@nrcan-rncan.gc.ca.



# Table des matières

Résumé
Introduction
Objectif
Zonation biogéoclimatique
Classes d'étage dominant
Classes de sous-étage
Discussion
Conclusion
Remerciements
Bibliographie
Anneyes 33



#### Résumé

Nous présentons un cadre écologique pour la classification des sites afin de soutenir les décisions de gestion de la végétation dans les forêts boréales et tempérées septentrionales du nord-est de l'Ontario et du nordouest du Québec. Cette première approximation s'appuie sur plusieurs classifications écologiques régionales pour offrir un cadre initial et des informations de base pour le Programme de solutions de rechange aux herbicides (PSRH) 2.0 dans le nord-est de l'Ontario. Le cadre offre de vastes classes d'étage dominant et de sous-étage, importantes d'un point de vue écologique et sylvicole, qui reposent sur les essences dominantes et les groupes d'espèces végétales de sous-étage indicatrices des conditions d'humidité et de nutriments du site. Ces classes sont destinées à être appliquées à l'échelle de la parcelle ou du peuplement, lors des évaluations sur le terrain avant la récolte. Ce cadre est actuellement utilisé pour classer rétrospectivement les conditions écologiques des sites d'étude dans un recueil d'études à long terme de gestion de la végétation, afin de pouvoir établir un lien entre la réponse au traitement et l'état du site. Comme pour les diverses approches de gestion adaptative, nous considérons le cadre dans une perspective évolutive. Au fur et à mesure que les partenaires du PSRH 2.0 utilisent le cadre, des améliorations sont susceptibles d'être apportées.



### Introduction

La classification des sites fait partie intégrante de la gestion durable des écosystèmes et de la foresterie. « Tout ce qui est fait en sylviculture doit être basé sur la connaissance de l'environnement global du site ou de l'habitat où les arbres et les autres organismes subsistent et interagissent » (traduit de Smith et coll., 1997). Au fil du temps et en fonction de l'échelle et du contexte, diverses approches de classification des écosystèmes ont été utilisées (par exemple, bioclimatique [Halliday, 1937; Rowe, 1972; Baldwin et coll., 2021], espèces indicatrices [Cajander, 1926], type d'habitat [Daubenmire et Daubenmire, 1968], sol-site [Comité d'experts sur la prospection pédologique, 1998] et physiographique [Hills, 1952], entre autres [Ponomarenko et Alvo, 2001]). Dans les années 1950 et 1960, les écologues au Canada ont commencé à élaborer des systèmes de classification des écosystèmes forestiers pour les décrire à l'échelle des peuplements, et ce pour tenir compte des caractéristiques complexes climatvégétation-environnement des écosystèmes forestiers naturels canadiens (par exemple, Dansereau, 1959; Damman, 1964; Krajina, 1965).

En Ontario, l'élaboration de la classification des écosystèmes forestiers (CEF) a commencé dans les années 1980 et s'est déroulée par région administrative (Sims et Uhlig, 1992; Ponomarenko et Alvo, 2001). Les CEF de l'Ontario consistent principalement en types de végétation et types de sol (désignés ensemble sous le nom d'écoéléments) qui décrivent des modèles terrestres récurrents de communautés végétales et de conditions de substrat et d'écosites — l'unité spatiale la plus fine de la province pour la délimitation des paysages écologiques. Une ou plusieurs combinaisons de type(s) de végétation et de type(s) de sol peuvent décrire les conditions d'un ou de plusieurs écosites. Diverses versions des CEF ont été élaborées indépendamment pour différentes régions de l'Ontario (Jones et coll., 1983; Sims et coll., 1989; Racey et coll., 1989; McCarthy et coll., 1994; Racey et coll., 1996; Chambers et coll., 1997; Sims et coll.,

1997; Lee et coll., 1998; Taylor et coll., 2000). Plus récemment, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario a élaboré des projets provinciaux de types de végétation et d'écosites pour les régions boréales et des Grands Lacs et du Saint-Laurent (Rowe, 1972) de la province (Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario 2009a, 2009b; Uhlig et coll., 2016). Bien que ces projets d'écoéléments et écosites soient des composantes de la conception du système provincial hiérarchique de classification écologique des terres, ils ne sont pas encore intégrés. Certains utilisateurs continuent à utiliser des versions antérieures des CEF provenant des régions administratives.

Au Québec, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a commencé à élaborer un système complet de classification écologique pour la province après l'adoption de la Loi sur les forêts en 1986 (Grondin et coll., 1998). Le système de classification vise à fournir des informations et des outils pour orienter les décisions d'aménagement forestier afin d'assurer un rendement soutenu et une utilisation polyvalente des forêts (Bergeron et coll., 1992; Grondin et coll., 1998). Le système comprend une hiérarchie à 11 niveaux qui définit les classes en intégrant les facteurs climatiques, l'environnement physique (par exemple, le relief, l'altitude) et la végétation potentielle (c'est-à-dire la dynamique forestière) ou la végétation actuelle, selon l'unité de classification (Saucier et coll., 2010). Ainsi, le système permet de décrire et de cartographier les écosystèmes provinciaux depuis les « zones de végétation » à l'échelle continentale (caractérisées par les formations végétales dominantes), jusqu'aux « domaines bioclimatiques » à l'échelle nationale (zones de végétation potentielle constante), et leurs « sous-domaines » (subdivisions basées sur le régime de précipitation et la perturbation naturelle dominante), en passant par les unités à l'échelle du paysage, y compris les « régions écologiques », et finalement, par les « types écologiques » et « types forestiers » à l'échelle locale (Saucier et coll., 2010). Les

types écologiques divisent la toposéquence des régions écologiques en unités présentant des caractéristiques physiques du site (c'est-à-dire la pente, l'aspect, la position sur la pente, le drainage, le régime nutritif) et une végétation potentielle (Saucier et coll., 2010). Les tupes forestiers décrivent la végétation actuelle à l'aide des essences dominantes et des espèces indicatrices du sous-étage qui reflètent les conditions locales, le régime nutritif et l'état de succession (Saucier et coll., 2010).

L'élaboration des unités de classification du MRNF pour le Québec a suivi une approche phytoécologique (Saucier et coll., 2010) qui repose sur un échantillonnage sur le terrain et des analyses de données multivariées de plus de 28000 parcelles (Bergeron et coll., 1992; Saucier et coll., 2010). L'élaboration de la classification a fait appel à une équipe multidisciplinaire responsable de l'inventaire écologique, de la classification de la végétation et de la cartographie écologique. L'équipe s'est appuyée sur les travaux antérieurs réalisés au Québec par Grandtner (1966), Lafond (1969) et Jurdant (par exemple, Jurdant et coll., 1977) en particulier (Saucier et coll., 2010). L'élaboration de la classification comprenait la participation de forestiers et forestières et de techniciens et techniciennes du gouvernement, de spécialistes d'établissements d'enseignement et de représentants et représentantes de l'industrie forestière (Grondin et coll., 1998). Une série de rapports de classification écologique (par exemple, Bergeron et coll., 1998; Gosselin et coll., 1998; Grondin et coll., 1998) présente les groupes régionaux d'espèces indicatrices de sous-étage et les types écologiques pour chaque sous-domaine bioclimatique. Les quides d'identification sur le terrain, « Guides de reconnaissance des types écologiques », fournissent des outils pour identifier et mettre en œuvre la classification au sein des régions écologiques (par exemple, Blouin et Berger, 2002; Gosselin et coll, 2003; Blouin et Berger, 2005). Les types écologiques et les types forestiers peuvent se trouver dans plus d'une région écologique (en raison de l'équivalence écologique), mais les guides de reconnaissance décrivent les variantes géographiques pour les domaines ou régions dans lesquels ils se trouvent.

Malgré l'importance et l'utilité reconnues de la classification des écosystèmes pour la planification opérationnelle et la prise de décisions sylvicoles en Ontario (par exemple, Merchant et coll., 1989; Racey et coll., 1989; Sims et Uhlig, 1992; Lee et coll., 1998), les tupes de végétation ont une utilisation contemporaine limitée. Les obstacles ont probablement inclus un manque de familiarité ou de formation, l'existence de multiples versions et révisions régionales, une attention particulière sur les communautés forestières matures par opposition aux jeunes peuplements en régénération. et leur caractère général plutôt que leur adéquation à des applications sylvicoles spécifiques.

La gestion de la végétation est un domaine de la sylviculture où de telles classifications écologiques seraient particulièrement utiles. La gestion de la végétation consiste à diriger la succession forestière pour fournir un éventail diversifié de services écosystémiques, en visant le plus souvent à favoriser l'établissement des semis des essences souhaitées par la réduction de la croissance des plantes concurrentes (Thiffault, 2021). La gestion de la végétation comprend à la fois des approches préventives et correctives (Wiensczyk et coll., 2011). Les traitements préventifs visent à empêcher l'invasion des sites forestiers par des essences incompatibles avec les objectifs d'aménagement. Par exemple, une coupe forestière qui limite la perturbation du sol ou préserve une couverture partielle, ou une récolte hivernale qui limite l'établissement d'essences qui dispersent leurs graines par le vent. Les traitements correctifs consistent en des pratiques sylvicoles appliquées peu après la récolte afin d'encourager ou de créer des conditions propices à la régénération des essences préférées, souvent à l'aide d'herbicides chimiques qui tuent les essences concurrentes (Wagner et coll., 2006).

Cependant, l'utilisation d'herbicides entre directement en conflit avec les valeurs et la vision du monde des Autochtones (Kayahara et Armstrong, 2015). Au Canada et ailleurs, la pression sociale s'accentue pour réduire ou éliminer l'utilisation des herbicides en foresterie (Ammer et coll., 2011; Thiffault et Roy, 2011; Wyatt et coll., 2011; Thiffault, 2021). En raison de diverses préoccupations écologiques, sociales et de santé, la province de Québec a interdit l'utilisation d'herbicides dans les forêts publiques en 2001 (Thiffault et Roy, 2011; Wyatt et coll., 2011). Dans le nord-est de l'Ontario, les préoccupations relatives à l'utilisation des herbicides ont conduit à l'élaboration du Programme de solutions de rechange aux herbicides (PSRH). Actuellement dans sa deuxième phase, le PSRH 2.0 est une initiative de collaboration entre les Premières Nations, l'industrie et les gouvernements qui vise à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de régénération des forêts sans utilisation d'herbicides (encadré 1). Une initiative identifiée par des écologues et des sylviculteurs et sylvicultrices expérimentés associés au PSRH 2.0, et approuvée par tous les partenaires du PSRH 2.0, était l'élaboration d'un cadre écologique pour la classification des sites dans l'objectif de cerner leur potentiel de concurrence. Une technique efficace pour réduire

l'utilisation des herbicides consiste à identifier les unités écologiques où la concurrence végétale est intrinsèquement limitée ou les sites où diverses approches de rechange (sans herbicide) ont la possibilité de réussir (Balandier et coll., 2006). Un tel cadre faciliterait l'évaluation et la comparaison des solutions de rechange aux herbicides dans toute la gamme des conditions topographiques des sols et des peuplements.

Dans ce rapport, nous présentons une première approximation de notre cadre écologique à l'appui des décisions de gestion de la végétation dans les forêts boréales et tempérées septentrionales du nord-est de l'Ontario et du nord-ouest du Québec. Nous avons utilisé des informations provenant des classifications existantes pour le nord-est de l'Ontario et le nord-ouest du Québec, ainsi que des inférences concernant les

communautés après perturbation, pour élaborer ce cadre spécifiquement pour les applications du PSRH 2.0. Il s'agit de vastes classes d'étage dominant et de sousétage, importantes d'un point de vue écologique et sylvicole, destinées à une application sur le terrain à l'échelle de la parcelle ou du peuplement. L'objectif global est de fournir un cadre écologique adaptatif qui : 1) aborde directement les questions sylvicoles de gestion de la végétation et 2) fournit un langage commun et cohérent pour la planification forestière, les opérations, l'inventaire et la recherche. Au fur et à mesure que nous en apprendrons davantage sur la prévalence, l'autoécologie et la valeur d'indicateurs régionaux de certaines espèces végétales, ainsi que sur la façon dont elles réagissent à diverses solutions de rechange aux herbicides, les classes de l'étage dominant et du sous-étage du cadre seront probablement affinées.

### Encadré 1. Contexte du Programme de solutions de rechange aux herbicides (PSRH) 2.0

En 2010, Tembec Inc. (maintenant GreenFirst Forest Products, anciennement Rayonier Advanced Materials Inc., RYAM) a entamé des discussions avec plusieurs collectivités et organisations des Premières Nations du nord-est de l'Ontario, y compris le Centre de recherche environnemental Mushkegowuk, sur l'utilisation d'herbicides en foresterie. Ce programme est devenu le Programme de solutions de rechange aux herbicides (PSRH), dont l'objectif est d'élaborer conjointement et de mettre en œuvre une stratégie de régénération des forêts sur les territoires d'affectation de l'entreprise dans le nord-est de l'Ontario en utilisant des solutions de rechange à l'application d'herbicides chimiques. Au cours des années qui ont suivi, le titulaire du permis a intégré les principes du PSRH dans sa planification des opérations sylvicoles à l'échelle du site. Lors d'une rencontre en octobre 2018, un groupe de sylviculteurs et sylvicultrices, de chercheurs et chercheuses, de gardiens et gardiennes du savoir autochtone et de professionnels et professionnelles de la foresterie a visité des sites dans la forêt Martel (à compter de 2021, une partie de la forêt Missinaibi), y compris la réserve de chasse de la Couronne de Chapleau, pour obtenir un aperçu de première main des besoins et des défis particuliers liés à la régénération de la forêt et à la gestion des peuplements forestiers. Il en a résulté un échange d'informations entre des partenaires représentant l'industrie, les gouvernements fédéral et provincial, une entreprise autochtone et des collectivités autochtones.

Partenaires: GreenFirst Forest Products (anciennement RYAM, Tembec), Wahkohtowin Development GP Inc., Premières Nations Brunswick House, Chapleau Cree, Chapleau Ojibwe, Matachewan, Mattagami, Michipicoten, Missinabie Cree et Pic Mobert, le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario et Ressources naturelles Canada. Service canadien des forêts (Centre canadien sur la fibre de bois et Centre forestier des Grands Lacs).

Collaborateurs: Interfor, Missinaibi Forest Management Inc.

Objectif: Faire entrer le modèle du PSRH dans une nouvelle phase en mettant l'accent sur le partage des connaissances, le transfert de la technologie et la recherche appliquée. L'un des principes directeurs du PSRH 2.0 est la mobilisation des peuples autochtones pour favoriser des liens entre les connaissances autochtones, la recherche écologique et sylvicole et les technologies de pointe. Le PSRH 2.0 s'inscrit dans une volonté sincère de la part des communautés autochtones et scientifiques occidentales d'élaborer conjointement des connaissances de manière respectueuse, réciproque et relationnelle, conformément aux principes de la recherche et de la réconciliation avec les Autochtones (Wong et coll., 2020).

Objectif du partenariat : Réussir la régénération des forêts en utilisant des solutions de rechange à l'application d'herbicides chimiques.



# **Objectif**

La composition et la dynamique de la végétation de l'étage dominant et du sous-étage sont fortement liées aux conditions du site et du sol dans une zone biogéoclimatique. L'élaboration d'un cadre écologique approprié pour la zone d'étude a donc été considérée comme la première étape de l'évaluation de l'efficacité des traitements sylvicoles de rechanges aux herbicides chimiques sur différents sites. Nous avons utilisé les informations de diverses classifications existantes et notre expérience collective pour élaborer ce cadre spécifique au PSRH. Nous avons intégré les principaux facteurs écologiques de la réponse de la végétation sur les sites bien drainés de la région : le climat et la biogéographie, la composition de la végétation de l'étage dominant et du sous-étage, ainsi que les facteurs liés au site (topographiques) et au sol. Nous nous sommes concentrés sur les sites bien drainés, car historiquement, ce sont les sites où l'utilisation des herbicides a été la plus utilisée.

Les connaissances ont été tirées de diverses sources. notamment : la zonation biogéoclimatique (Crins et coll., 2009; Saucier et coll., 2009; Baldwin et coll., 2021), la grande variabilité des conditions de végétation de l'étage dominant et du sous-étage présentes dans le paysage (Sims et coll., 1997; Bergeron et coll., 1998; Gosselin et coll., 1998; Grondin et coll., 1998; Taylor et coll., 2000; Blouin et Berger, 2002, 2005; Gosselin, 2003; ministère des Ressources naturelles, 2013a, 2013b; Uhlig et coll., 2016), les groupes d'espèces indicatrices (ministère des Ressources naturelles, 2013a; Chapman et coll., 2020), les facteurs du site et des substrats qui influent sur la réponse de la végétation concurrente (Racey et coll., 1989; ministère des Ressources naturelles, 2013b; ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario, 2015) et la pertinence de traitements sylvicoles particuliers dans les écosystèmes boréaux et tempérés septentrionaux du Québec et de l'Ontario (Racey et coll., 1989; ministère des Ressources naturelles, 2013b; ministère des Ressources naturelles et des Forêts de l'Ontario, 2015).

Le cadre écologique est destiné à s'appliquer à la fois aux peuplements forestiers matures (pour améliorer les prévisions de la réponse de la végétation après une perturbation) et aux communautés végétales du sous-étage après une perturbation. Il est conçu pour fournir une résolution suffisante des classes écologiques pour décrire la réponse probable de la végétation, mais avec des classes suffisamment larges pour une utilisation opérationnelle. Le cadre est également utilisé pour catégoriser les sites d'étude (rétrospectivement) dans une initiative connexe du PSRH 2.0, un recueil numérique des études de gestion de la végétation.



# Zonation biogéoclimatique

Les territoires d'affectation de GreenFirst Forest Products qui intéressent le PSRH 2.0 se trouvent dans le nord-est de l'Ontario, une région dont la végétation, le climat et la géologie sont similaires à ceux du nord-ouest du Québec (figure 1; Chapman et coll., 2020; Baldwin et coll., 2021). Cette zone d'étude fait partie de la forêt boréale de l'est et de la partie septentrionale de la zone de végétation de la forêt mixte tempérée de l'est du Canada (Baldwin et coll., 2021). Dans la Classification nationale de la végétation du Canada (Baldwin et coll., 2019a), les forêts boréales sur les sites bien drainés du nord-est de l'Ontario sont classées avec celles du nord-ouest du Québec comme les forêts boréales de l'Ontario et du Québec (CM495b) au sein du macrogroupe des forêts boréales de l'est de l'Amérique du nord (M495; Baldwin et coll., 2017). Les forêts tempérées septentrionales sur les sites bien drainés de la zone d'étude sont classées comme des forêts tempérées humides de feuillus et de conifères de l'est (CM014b) au sein du macrogroupe des forêts mixtes de la zone

tempérée de l'est de l'Amérique du nord (CM014; Baldwin et coll., 2019b). Le cadre écologique du PSRH 2.0 a été élaboré précisément pour être appliqué dans ce contexte biogéoclimatique basé sur la parenté des conditions des forêts et des sites du nord-ouest du Québec avec celles du nord-est de l'Ontario. Il s'agit notamment des sous-domaines de l'ouest des domaines bioclimatiques de la pessière à mousses, de la sapinière à bouleau blanc et de la sapinière à bouleau jaune du Québec (Saucier et coll., 2009) et des écorégions 3E (lac Abitibi), 4E (lac Temagami) et (principalement au nord) 5E (baie Georgienne) de l'Ontario (Crins et coll., 2009). Au-delà de cette zone du nord-est de l'Ontario et du nord-ouest du Québec, à mesure que le climat, la géologie et la biogéographie changent, la composition et la dynamique de la végétation diffèrent, de sorte que les classes de l'étage dominant et du sous-étage qui constituent le cadre écologique du PSRH 2.0 sont susceptibles de devenir moins pertinentes.

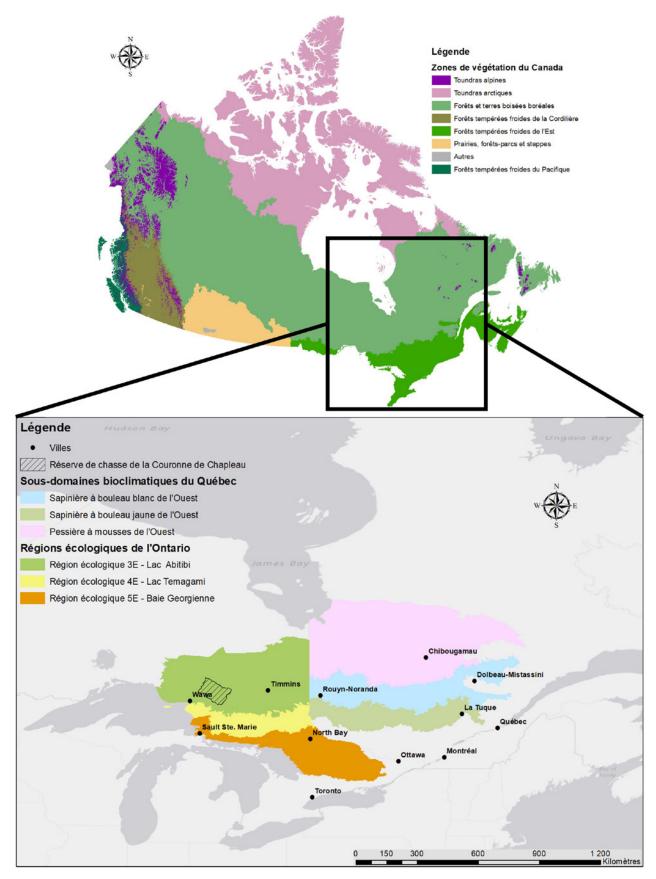


Figure 1. Zones de végétation du Canada (en haut, Baldwin et coll., 2021) avec la carte des parties de l'Ontario et du Québec indiquant les écorégions de l'Ontario (Crins et coll., 2009) et les sous-domaines bioclimatiques du Québec (Saucier et coll., 2009) dans lesquels le cadre écologique est destiné à être utilisé. La réserve de chasse de la Couronne de Chapleau, la zone d'intérêt initiale du PSRH, est également représentée.



La composition de l'étage dominant avant la récolte est un élément important du cadre écologique. Les essences présentes sur un site fournissent des informations utiles pour la planification préalable des approches sylvicoles et des besoins opérationnels, et pour anticiper les modifications du plan post-récolte qui pourraient être nécessaires. La composition des essences dominantes reflète le climat régional, le régime de perturbation et les conditions du site (figure 2) et influence donc une variété de décisions sylvicoles qui ont une incidence sur la réponse de la végétation post-récolte (par exemple, Roberts, 2007; Bell et coll., 2011a). À partir de la variété de classifications sylvicoles et écologiques qui existent pour l'Ontario et le Québec, nous avons élaboré des classes d'étage dominant du PSRH 2.0 basées sur le « groupement d'essences principales » et le « grand type de couvert forestier » (tableau 1: ministère des Ressources naturelles, 2013b) du Québec. Les groupements d'essences principales du Québec, qui sont basés sur la composition des essences dominantes, sont pratiques et significatifs sur les plans écologique et sylvicole. Ils sont organisés en grands types de couvert forestier qui reflètent le climat et le régime de perturbation prépondérant, lesquels sont les principaux facteurs qui influencent le choix du système sylvicole (tableau 1; ministère des Ressources naturelles, 2013b).

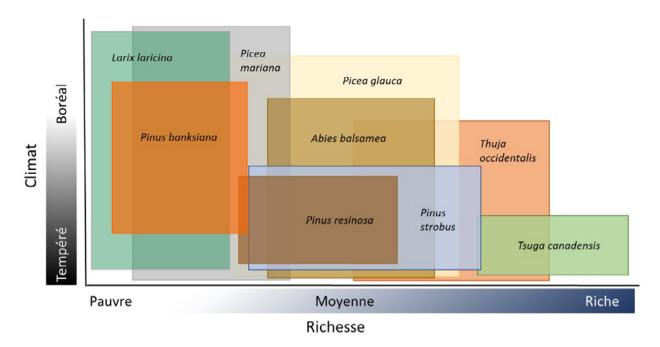


Figure 2. Distributions conceptuelles des espèces dominantes de conifères boréaux et tempérés en Ontario et au Québec disposées selon des gradients de climat et de fertilité des sites (adaptation du ministère des Ressources naturelles, 2013a). Les noms et autorités scientifiques, ainsi que les noms français et anglais des espèces figurant dans ce rapport sont présentés au tableau A1.

Tableau 1. Grand type de couvert du Québec, groupement d'essences principales et classe d'étage dominant du PSRH 2.0. X indique les groupes tempérés omis des classes d'étage dominant du PSRH 2.0 parce qu'ils ne sont pas typiquement traités avec des herbicides ou qu'ils se trouvent à l'extérieur de la zone d'intérêt du PSRH (figure 1). Les noms et les autorités scientifiques des essences, ainsi que les noms français et anglais sont présentés au tableau A1.

Grand type de couvert forestier	Groupement d'essences principales	Classe d'étage dominant du PSRH 2.0
Feuillu de transition	Peupleraie	1
Feuillu de transition	Bétulaie blanche	2
Résineux et mixte boréal	Pessière noire à peuplier faux-tremble	1
Résineux et mixte boréal	Pessière noire	4
Résineux et mixte boréal	Pinède grise	4
Résineux et mixte boréal	Mélézin	4
Résineux et mixte boréal	Sapinière à bouleau à papier	2
Résineux et mixte boréal	Sapinière	3
Résineux et mixte boréal	Pessière blanche	3
Chênaie et pinède tempéré	Pinède blanche	5
Chênaie et pinède tempéré	Pinède rouge	5
Chênaie et pinède tempéré	Chênaie rouge	Χ
Mixte et résineux tempéré	Sapinière à bouleau jaune	8
Mixte et résineux tempéré	Bétulaie jaune résineuse	8
Mixte et résineux tempéré	Sapinière à érable rouge	8
Mixte et résineux tempéré	Cédrière	6
Mixte et résineux tempéré	Prucheraie	7
Mixte et résineux tempéré	Sapinière à épinette rouge	Χ
Feuillu tempéré	Érablière à feuillus peu tolérants à l'ombre	Χ
Feuillu tempéré	Érablière à feuillus tolérants à l'ombre	Χ
Feuillu tempéré	Bétulaie jaune à érable à sucre	Χ

Nous avons comparé ces groupements d'essences principales aux combinaisons d'essences de l'étage dominant utilisées dans d'autres classifications sylvicoles et écologiques en Ontario et au Québec. Nous avons ensuite combiné les groupements d'essences principales qui se trouvent dans des conditions de site similaires, souvent intercalés dans des mélanges, et les groupes d'essences qui, selon nous, répondraient de manière similaire à des traitements sylvicoles particuliers. Par exemple, nous avons combiné les groupes Pinus banksiana (pin gris), Picea mariana (épinette noire) et Larix laricina (mélèze laricin) dans la classe 4 d'étage dominant du PSRH 2.0 (tableau 1), car ces essences sont souvent présentes ensemble sur des sites frais (plus boréaux) et relativement pauvres en éléments nutritifs (figure 2). Nous avons élaboré huit classes d'étage dominant du PSRH 2.0 à partir des 18 groupements d'essences principales qui restaient après l'élimination des groupes de feuillus tempérés qui ne sont généralement pas traités avec des herbicides, et le groupe tempéré Abies balsamea (sapin baumier) et Picea rubens (épinette rouge) qui ne se trouve pas dans notre zone d'intérêt du PSRH (tableau 1, figure 1).

Les huit classes d'étage dominant du PSRH 2.0 et leurs critères de diagnostic sont présentés au tableau 2. Les classes suivent le principe selon lequel, si une essence révélatrice d'une condition de site plus chaude (plus tempérée) ou plus riche (figure 2) est présente (couverture supérieure à 10 %), le site est mieux classé dans la classe plus chaude ou plus riche. Comme les Populus spp. (peupliers spp.) sont très concurrents par rapport aux conifères, un faible seuil de couverture (égale ou supérieur à 25 %) est proposé pour classer les peuplements dans la classe d'étage dominant 1 [Populus spp. (peupliers spp.) feuillus et mixtes].

Tableau 2. Classes d'étage dominant du PSRH 2.0 et leurs critères de diagnostic proposés (les valeurs en % indiquent la couverture). Notez que les « essences tempérées » sont Acer rubrum, Acer saccharum, Betula alleghaniensis, Pinus strobus, Pinus resinosa, Quercus rubra, Thuja occidentalis et Tsuga canadensis. Les noms et les autorités scientifiques des espèces d'arbres, ainsi que les noms français et anglais sont présentés au tableau A1.

Class	se d'étage dominant du PSRH 2.0	Critère
1.	Populus spp. (Peuplier faux-tremble, Peuplier à grandes dents, Peuplier baumier) feuillus et mixtes	Peuplements avec <i>Populus</i> spp. + <i>Betula papyrifera</i> ≥25%; <i>Populus</i> spp. > <i>Betula papyrifera</i> ; <10% essences tempérées (excluant <i>P. grandidentata</i> ).
2.	Betula papyrifera (Bouleau à papier) feuillus et mixtes dominés par les feuillus	Tous les peuplements feuillus et mixtes à dominance feuillue dominés par <i>Betula</i> papyrifera; <i>Betula papyrifera + Populus tremuloides ≥50%; Betula papyrifera &gt; Populus</i> spp.; <50% conifères; <10% essences tempérées.
3.	Abies balsamea (Sapin baumier) ou Picea glauca (Épinette blanche) dominé par les conifères et mixtes	Peuplements conifériens et mixtes dominés par Abies balsamea ou Picea glauca avec ou sans Betula papyrifera; ≥50% conifères; Abies balsamea + Picea glauca > Pinus banksiana + Picea mariana; <50% feuillus; <10% essences tempérées. En mélange avec P. mariana, A. balsamea ≥35% distingue cette classe de la classe #4.
4.	Conifère <i>Pinus banksiana</i> , (Pin gris), <i>Picea mariana</i> (Épinette noire), ou <i>Larix laricin</i> a (Mélèze laricin)	Peuplements conifériens (≥75% conifères) avec l'un ou l'autre de <i>Pinus banksiana, Picea mariana</i> ou <i>Larix laricina</i> dominant; <25% feuillus; <35% <i>Abies balsamea</i> (sinon #3); <10% essences tempérées.
5.	Conifère et mixte <i>Pinus strobus</i> (Pin blanc) ou <i>Pinus resinosa</i> (Pin rouge)	Peuplements conifériens et mixtes avec <i>Pinus strobus + Pinus resinosa</i> ≥30%; <10% <i>Thuja occidentalis</i> ; <30% <i>Tsuga canadensis</i> .
6.	Conifère et mixte <i>Thuja occidentalis</i> (Thuya occidental)	Peuplements conifériens et mixtes avec <i>Thuja occidentalis</i> ≥10%; <30% <i>Tsuga canadensis</i> .
7.	Conifère et mixte <i>Tsuga canadensis</i> (Pruche du Canada)	Peuplements conifériens et mixtes avec <i>Tsuga canadensis</i> ≥30%.
8.	Mixte <i>Betula alleghaniensis</i> (Bouleau jaune) ou <i>Acer rubrum</i> (Érable rouge)	Peuplements mixtes avec une composante feuillue de <i>Betula alleghaniensis</i> + <i>Acer rubrum</i> ≥25%, avec <30% <i>Pinus strobus</i> + <i>Pinus resinosa</i> (sinon #5), <10% <i>Thuja occidentalis</i> (#6), et <30% <i>Tsuga canadensis</i> (#7).



# Classes de sous-étage

De nombreuses essences incluses dans nos classes PSRH 2.0 de l'étage dominant peuvent être présentes sur plusieurs conditions de site (figure 2; par exemple, Carleton et Maycock, 1978; Bergeron et Bouchard, 1984; Bergeron et Dubuc, 1989; Sims et coll., 1990, 1996; Harvey et coll., 1996; Frelich 2002). Les classes d'étage dominant ne suffisent pas à classer les sites aux fins du PSRH 2.0. Par conséquent, notre cadre écologique repose en grande partie sur les classes de sous-étage, qui comprennent des groupes d'espèces végétales qui sont des indicateurs révélateurs de l'humidité du sol et des conditions nutritives propres à un site dans les forêts boréales et tempérées septentrionales du nord-est de l'Ontario et du nord-ouest du Québec (ministère des Ressources naturelles, 2013a; Chapman et coll., 2020).

Nous nous sommes servis des « Groupes écologiques élémentaires » du Québec (également appelés groupes d'espèces indicatrices: ministère des Ressources naturelles, 2013a) comme éléments constitutifs pour les classes de sous-étage du PSRH 2.0 (figure 3). Un groupe d'espèces indicatrices (GEI) est un ensemble d'espèces de sous-étage (c'est-à-dire des arbustes, des plantes herbacées, des graminées, des fougères, des mousses et des lichens) qui se rencontrent fréquemment et qui ont une affinité écologique avec un environnement particulier. Les GEI du Québec ont été élaborés pour les sous-domaines bioclimatiques du Québec par l'entremise d'analyses des données des parcelles écologiques en fonction d'une variété de caractéristiques physiques des sites et des stades de succession des peuplements (par exemple, Bergeron et coll., 1998). Les GEI sont liés à l'humidité du sol et aux conditions nutritives (annexe 2), mais leur expression varie légèrement en fonction des régions où les conditions climatiques sont différentes (c'est-à-dire plus boréales ou plus tempérées, figure 3), du type d'origine du peuplement et du temps depuis la perturbation.

Bien que les groupes d'espèces indicatrices n'aient pas été élaborés à l'aide de méthodes quantitatives pour notre zone d'étude dans le nord-est de l'Ontario. les

GEI du Québec sont conformes aux groupes d'espèces indicatrices dérivés d'avis d'experts utilisés en Ontario à la fois pour les nouveaux types de végétation boréale (Uhlig et coll., 2016) et les associations forestières boréales de l'est de la Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC) (Baldwin et coll., 2019a; Chapman et coll., 2020).

Afin d'élaborer nos huit classes de sous-étage du PSRH 2.0, nous avons combiné les GEI du Québec qui reflètent des conditions similaires d'humidité du sol et de nutriments, et nous avons anticipé qu'ils répondraient de façon similaire à des traitements sylvicoles particuliers (figure 3). Nous avons utilisé d'autres ressources pour approfondir notre connaissance de ces groupes (Bergeron et coll., 1998; Grondin et coll., 1998; Gosselin et coll., 1998, 2003; Blouin et Berger, 2002, 2005).

Les distributions conceptuelles des classes de sousétage du PSRH 2.0 résultantes sont disposées selon des aradients d'humidité du sol et de disponibilité des nutriments du sol (figure 4). Le chevauchement des classes dans la figure indique que bien qu'un groupe d'espèces indicatrices donné caractérise une classe de sous-étage particulière, il peut ne pas être unique à cette classe. Par exemple, le GEI AUR se présente à la fois dans la classe de sous-étage d'arbuste et d'herbacée riche et humide et la classe de transition mouenne humide (figure 3). Il est important de tenir compte de l'ensemble des espèces pour classer un site donné. La présence et l'abondance (couverture) des espèces sont des indicateurs de l'état du site. En général, si un ensemble plus riche d'espèces est présent, la classe la plus riche est attribuée à un site. Pour classer le sous-étage, il est également nécessaire de prendre en compte l'étendue de la couverture de l'étage dominant. Un peuplement forestier fermé peut limiter la disponibilité de la lumière et de l'humidité et, par conséquent, le développement de certaines espèces de sous-étage. L'examen des ouvertures dans le couvert forestier à proximité peut donc être utile pour comprendre cet effet potentiel.

Classe de	Groupe d'espèces indicatrices (GEI)			_Classe de	Groupe d'espèces indicatrices (GEI)				
ous-étage	Boréale		Tempérée		sous-étage	Boréale Tempérée			
lu PSRH 2.0	Code	Espèces	Code	Espèces	du PSRH 2.0	Code	Espèces	Code	Espèces
ichen	CLA	Cladina sp. Cladina mitis Cladina rangiferina Cladina stellaris	VAA	Cladina sp. Cladina mitis Cladina rangiferina Cladina stellaris Dicranum sp.	Arbuste riche mésique	ERE	Acer spicatum Corylus cornuta Sambucus racemosa Taxus canadensis	ERE	Acer spicatum Aralia nudicaulis Corylus cornuta Dryopteris spinulosa Lonicera canadensis
				Gaultheria procumbens Vaccinium				ERP	Acer pensylvanicum  Maianthemum
Arbuste	KAA	Valmia anavatifalia	VAM	angustifolium	_				racemosum Madaala virginiana
Arbuste éricacée	KAA	Kalmia angustifolia Vaccinium angustifolium	VAIVI	Kalmia angustifolia Linnaea borealis					Medeola virginiana Polygonatum pubescens
		Vaccinium myrtilloides		Vaccinium myrtilloides					Taxus canadensis
	LEG	Rhododendron groenlandicum						VIL	Dendrolycopodium obscurum
Hypne ou	AUC	Alnus viridis ssp. crispa	CLB	Amelanchier sp.					Huperzia lucidula
nerbacée nésophile		Amelanchier sp.		Clintonia borealis					Streptopus lanceolatu
<b>,</b>		llex mucronata*		Cornus canadensis					Viburnum lantanoides
	OON	Viburnum nudum var. cassinoides*		Lysimachia borealis	Arbuste et herbacée riche et	AUR	Alnus incana ssp. rugosa	AUR	Alnus incana ssp. rugosa
	CON	Aralia nudicaulis		Maianthemum canadense	humide		Equisetum sp.		Osmundastrum cinnamomeum
		Clintonia borealis	DIE	Diervilla lonicera		RUP	Athyrium filix-femina	RUP	Cornus alternifolia
		Coptis trifolia		Eurybia macrophylla			Galium sp.		Mnium sp.
		Cornus canadensis		Pteridium aquilinum			Gymnocarpium dryopteris		Phegopteris connectilis
		Linnaea borealis	PLS	Bazzania trilobata			Mitella nuda		Rubus pubescens
		Lysimachia borealis		Hylocomium splendens			Mnium sp.	TIC	Athyrium filix-femina
		Maianthemum canadense		Pleurozium schreberi			Osmunda claytoniana		Gymnocarpium dryopteris
		Pyrola sp.		Polytrichum sp.			Osmundastrum cinnamomeum		Oclemena acuminata
	DIE	Diervilla lonicera	OXM	Coptis trifolia			Ribes glandulosum		Osmunda claytoniana
		Eurybia macrophylla		Oxalis montana			Rubus pubescens		Tiarella cordifolia
		Pteridium aquilinum		Sorbus americana					Viola sp.
	HYS	Hylocomium splendens		Viburnum nudum var. cassinoides	Transition moyenne humide	SPS	Sphagnum sp.	SPS	Sphagnum sp.
	PLS	Dicranum sp.			Hullilde	PLS	Dicranum sp.		llex mucronata
		Pleurozium schreberi Ptilium crista- castrensis					Pleurozium schreberi Ptilium crista- castrensis	PLS	Bazzania trilobata Hylocomium splendens
	DRS	Dryopteris spinulosa				AUR	Alnus incana ssp. rugosa		Pleurozium schreberi
		Oxalis montana					Equisetum sp.		Polytrichum sp.
one perturbée nésique	RUI	Chamaenerion angustifolium	RUI	Rubus idaeus		LEG	Rhododendron groenlandicum	AUR	Alnus incana ssp. rugosa
ı humide, noyenne à iche		Fragaria sp.							Osmundastrum cinnamomeum
		Hieracium sp.			Humide	SPS	Sphagnum sp.	SPS	Sphagnum sp.
	DE-	Rubus idaeus				CAL	Chamaedaphne calyculata	05.0	llex mucronata
	PRP	Prunus pensylvanica					Kalmia polifolia	GRS	Carex sp.
			1 11-				Maianthemum trifolium		Gramineae
Peut être moir	ns impo	ortant dans le nord-est mides; nécessite davar	de l'On	tario et plus indicateur L'investigation		CAX	Carex sp.		Salix sp.
20 001 IUI (IUI IO	Jiuo IIU	imaco, nocossite uuvul	rayo t	voodgadon		GRS	Gramineae		

**Figure 3.** Classes de sous-étage du PSRH 2.0 avec leurs groupes d'espèces indicatrices du Québec (GEI) (les codes originaux de trois lettres sont en caractères gras; renseignements tirés du ministère des Ressources naturelles, 2013a). Les noms et autorités scientifiques des espèces, les noms français et anglais et les formes vivantes sont présentés au tableau A2.

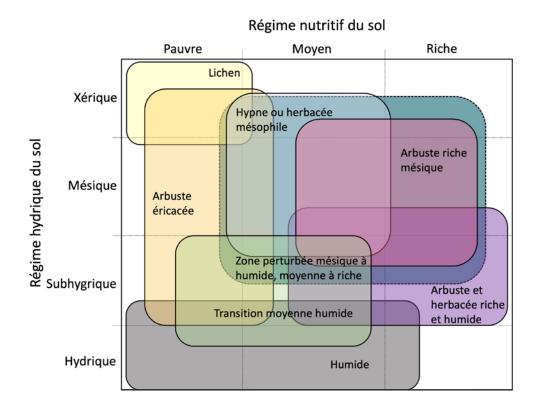


Figure 4. Distributions conceptuelles de chaque classe de sous-étage du PSRH 2.0 disposées selon des gradients de régimes hydrique et nutritif du sol. Les espèces indicatrices de chaque classe de sous-étage du PSRH 2.0 sont énumérées à la figure 3.

Nous avons utilisé nos connaissances et notre expérience, ainsi que les informations associées aux nouveaux tupes de végétation de l'Ontario (Uhlia et coll., 2016), aux associations forestières boréales de l'est de la CNVC (Chapman et coll., 2020), aux rapports de classification des sous-domaines occidentaux de la pessière à mousses (Bergeron et coll., 1998) et de la sapinière à bouleau blanc (Grondin et coll., 1998), et aux domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune (Gosselin et coll., 1998) du Québec, afin de caractériser les caractéristiques les plus communes des sites et des sols associés à chaque classe de sous-étage (tableau 3), et de déterminer les combinaisons de classes d'étage dominant et de sousétage qui sont susceptibles de se retrouver dans le nord-est de l'Ontario et le nord-ouest du Québec (tableau 4).

La plupart des GEI du Québec (figure 3) que nous avons combinés dans les classes de sous-étage du PSRH 2.0 décrivent mieux les sous-étages des forêts plus stables et matures (environ 40 ans ou plus). Le ministère des

Ressources naturelles (2013a) fournit également un diagramme de « perturbation » des GEI disposés selon des gradients d'humidité et de fertilité du site pour les sites perturbés (figure A1). Ces GEI sont pertinents à la fois pour les sites boréaux et tempérés, bien que leur occurrence puisse varier selon les régions. Les groupes KAA et LEG, dominés par les éricacées, sont plus caractéristiques de la zone boréale, tandis que les GEI ERE et PRP sont plus caractéristiques de la zone tempérée. Un grand nombre de GEI présentés à la figure de perturbation se trouvent également sous les couverts forestiers matures (figures A2-A4), bien que les espèces soient généralement présentes à un couvert beaucoup plus réduit que dans les sites récemment perturbés. Cependant, l'un des GEI perturbés (RUI et PRP, figure 3), qui est dominé par des espèces aux premiers stades de succession écologique, définit une classe de sous-étage du PSRH 2.0 distincte (zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche) et n'est pas caractéristique des forêts matures.

Tableau 3. Caractéristiques du site et du substrat les plus probablement associées à chacune des classes de sous-étage du PSRH 2.0. Les définitions des classes sont présentées au tableau A3.

Caractéristiques du site et du substrat	A. Lichen	B. Arbuste éricacée	C. Hypne ou herbacée mésophile	D. Zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche	E. Arbuste riche mésique	F. Arbuste et herbacée riche et humide	G. Transition moyenne humide	H. Humide
Type de dépôt	roc; dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire	dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire*	dépât glaciaire; dépât fluvioglaciaire*	dépât glaciaire; dépât fluvioglaciaire*; dépât lacustre	dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre	dépât fluvioglaciaire; dépât lacustre	dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre; dépôt organique (souvent un substrat minéral recouvert d'une couche mince à épaisse de tourbe)	dépôt organique
Situation sur la pente	sommet arrondi; haut de pente; mi-pente; terrain plat	haut de pente; mi-pente; bas de pente; terrain plat	haut de pente; mi-pente; terrain plat	mi-pente; bas de pente; terrain plat	mi-pente; bas de pente; terrain plat	bas de pente; terrain plat	bas de pente; terrain plat	terrain plat; dépression
Inclinaison de pente (%)	nulle à douce	nulle à modérée	nulle à abrupte	nulle à modérée	nulle à douce	nulle à douce	nulle à douce	nulle
Pierrosité (%)	faible à élevée	faible à élevée	faible à modérée	faible à modérée	faible à modérée	faible	faible	faible
Épaisseur du dépôt	très variable selon le mode de dépôt	mince à épais	mince à épais	n'importe quel	mince à épais	mince à épais	épais	dépôts de tourbe profonde
Classe texturale	sable grossier à loam grossier	sable grossier à loam grossier	loam grossier à loam fin	loam grossier à loam fin	loam grossier à loam fin (pourrait avoir de l'argile en dessous)	loam grossier à loam fin (pourrait avoir de l'argile en dessous)	loam fin à argile	sol organique (souvent dominé par des horizons Of)
Classe de drainage	rapide	bon à imparfait	bon à modéré	bon à imparfait	bon à imparfait	modéré à imparfait	imparfait à mauvais	mauvais
Type d'humus	mor (fibrimor)	mor (fibrimor à humimor)	mor (fibrimor à humimor)	mor; moder	mor (humimor); moder	moder; mull	mor (humimor); mor tourbeux; moder	mor tourbeux; sol organique
Régime hydrique du sol	xérique	xérique à subhydrique	mésique	mésique à subhydrique	mésique à subhydrique	subhydrique	subhydrique	subhydrique à hydrique
Régime nutritif du sol	pauvre	pauvre	moyen	moyen à riche	moyen à riche	moyen à riche	pauvre à moyen	pauvre à moyen

<sup>\*</sup> Des dépôts éoliens de profondeur variable, constitués d'un matériau plus fin (généralement du sable très fin et limoneux), se rencontrent fréquemment avec les tills morainiques et les dépôts fluvioglaciaires.

Tableau 4. Combinaisons des classes de l'étage dominant (lignes) et du sous-étage (colonnes) du PSRH 2.0 qui sont susceptibles d'être rencontrées dans le paysage. Les classes de l'étage dominant vont du blanc (boréal) au noir (tempéré). Les nuances plus claires de la grille indiquent les combinaisons qui sont moins susceptibles d'être rencontrées. Les critères de classe de l'étage dominant sont présentés au tableau 2. Les espèces indicatrices de chaque classe de sous-étage sont énumérées à la figure 3 et les critères de classe de sous-étage sont présentés au tableau 5. Les noms, les autorités scientifiques et les noms français et anglais de chaque espèce sont présentés à l'annexe 1.

Classes d'étage dominant (lignes) et du sous-étage (colonnes) du PSRH 2.0	A. Lichen	B. Arbuste éricacée	C. Hypne ou herbacée mésophile	D. Zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche	E. Arbuste riche mésique	F. Arbuste et herbacée riche et humide	G. Transition moyenne humide	H. Humide
1. Populus spp. (Peuplier faux-tremble, Peuplier à grandes dents, Peuplier baumier) feuillus et mixtes								
2. Betula papyrifera (Bouleau à papier) feuillus et mixtes dominés par les feuillus								
3. Abies balsamea (Sapin baumier) ou Picea glauca (Épinette blanche) dominé par les conifères et mixtes								
4. Conifère <i>Pinus banksiana</i> , (Pin gris), <i>Picea mariana</i> (Épinette noire), ou <i>Larix</i> <i>laricina</i> (Mélèze laricin)								
5. Conifère et mixte <i>Pinus strobus</i> (Pin blanc) ou <i>Pinus resinosa</i> (Pin rouge)								
6. Conifère et mixte <i>Thuja occidentalis</i> (Thuya occidental)								
7. Conifère et mixte <i>Tsuga canadensis</i> (Pruche du Canada)								
8. Mixte <i>Betula alleghaniensis</i> (Bouleau jaune) ou <i>Acer rubrum</i> (Érable rouge)								

Les huit classes de sous-étage du PSRH 2.0 sont décrites dans les sections suivantes, ainsi que leurs composantes GEI (figure 3) et les critères de diagnostic de la végétation (tableau 5). Les caractéristiques du site et du substrat les plus probablement associées à chaque classe sont présentées au tableau 3. Les classes d'étage dominant du PSRH 2.0 fréquemment associées à chaque

classe de sous-étage sont présentées au tableau 4. Dans les descriptions qui suivent, nous notons la nécessité de revoir certaines espèces qui, selon nous, pourraient jouer un rôle d'indicateur plus important dans le nord-est de l'Ontario, ainsi que certaines qui pourraient différer dans leur statut d'indicateur entre le nord-est de l'Ontario et le Québec boréal ou tempéré.

Tableau 5. Classes de sous-étage du PSRH 2.0, groupes d'espèces indicatrices (GEI) et critères de végétation proposés pour distinguer les classes (les valeurs en % indiquent la couverture). Les espèces incluses dans chaque GEI sont énumérées à la figure 3. Les noms français et anglais de chaque espèce sont présentés au tableau A2.

Boréal	Tempéré			
CLA	VAA	CLA, VAA ≥20%; <20% SPS, CAL, CAX, GRS		
KAA, LEG	VAM	KAA, LEG, VAM ≥15%; <20% CLA, VAA; <20% SPS, CAL, CAX, GRS		
AUC, CON, DIE, HYS, PLS, DRS	CLB, DIE, PLS, OXM	<20% CLA, VAA; <15% KAA, LEG, VAM; <20% SPS, CAL, CAX, GRS; <15% ERE, ERP, VIL; <15% AUR, RUP, TIC		
RUI, PRP	RUI	RUI, PRP ≥15%		
ERE	ERE, ERP, VIL	ERE, ERP, VIL ≥15%; <15% AUR, RUP, TIC		
AUR, RUP	AUR, RUP, TIC	AUR, RUP, TIC ≥15%; <15% LEG		
SPS, PLS, AUR, LEG	SPS, PLS, AUR	SPS ≥20%; PLS ≥ SPS		
		SPS ≥ PLS ou ≥20% CAL, CAX, GRS		
	ERE AUR, RUP SPS, PLS, AUR, LEG	ERE ERE, ERP, VIL		

#### A. Lichen

La classe de sous-étage des lichens occupe les sites forestiers les plus secs et les plus pauvres (figure 4). En plus de présenter des caractéristiques de site et de sol compatibles avec des conditions plus sèches et appauvries en éléments nutritifs (tableau 3), cette classe est attribuée à des sites qui auraient typiquement une couverture d'au moins 20 % du GEI CLA sur des sites plus boréaux ou VAA sur des sites plus tempérés (figure 3, tableau 5). La couverture CLA peut également être abondante sur les hummocks de sphaignes des sites humides, mais les conditions du site (tableau 3) et l'absence d'autres espèces indicatrices de la classe de sous-étage humide permettent de distinguer ces classes (figure 3, tableau 5).

En plus des espèces indicatrices des groupes CLA et VAA, Arctostaphylos uva-ursi et Comptonia peregrina

pourraient être indicatrices de la classe de sous-étage des lichens dans le nord-est de l'Ontario et pourraient faire l'objet d'un examen approfondi.

La classe des lichens est présente dans la classe 4 de l'étage dominant [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina] et elle est rarement présente dans la classe 5 [conifère et mixte *Pinus strobus* ou Pinus resinosa] (tableau 4, figures A2 et A4). Les GEI CLA et VAA ne figurent pas dans la grille de perturbation des GEI du Québec (figure A1), mais la classe de sousétage des lichens persiste probablement après la perturbation, car les perturbations qui augmentent la pénétration de la lumière peuvent favoriser la croissance de Cladina spp. (Saliha, 2011).

#### B. Arbuste éricacée

La classe de sous-étage d'arbustes éricacées se trouve sur des sites secs à humides et pauvres en éléments nutritifs (figure 3, tableau 3). Cette classe est caractérisée par une couverture d'au moins 15 % des GEI KAA et LEG sur les sites boréaux ou VAM sur les sites plus tempérés, avec une couverture inférieure à 20 % des groupes CLA (boréal) ou VAA (figure 3, tableau 5). Les GEI de cette classe de sous-étage peuvent également se présenter sur des sites humides, mais en plus des indicateurs de site et de sol de la classe de sous-étage humide (tableau 3), les sites de la classe humide auraient typiquement au moins 20 % des GEI SPS, CAL, CAX ou GRS (figure 3, tableau 5). Les GEI KAA et LEG sont représentés dans la grille de perturbation du Québec (figure A1); ils peuvent persister après la perturbation.

La classe d'arbustes éricacées se présente principalement dans la classe 4 de l'étage dominant [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina], mais aussi dans les classes 2 [Betula papurifera feuillus et mixtes dominés par les feuillus] et 3 [Abies balsamea ou Picea alauca dominé par les conifères et mixtes], et pourrait se présenter rarement dans la classe 5 [conifère et mixte Pinus strobus ou Pinus resinosa] (tableau 4, figures A2-A4).

### C. Hypne ou herbacée mésophile

La classe de sous-étage hypne ou herbacée mésophile se présente sur des sites mésiques, à teneur moyenne en éléments nutritifs (figure 4, tableau 3), soit des conditions de site moyennes (zonales) qui comprennent de nombreux GEI boréaux (AUC, CON, DIE, HYS, PLS et DRS) et tempérés (CLB, DIE, PLS et OXM) (figure 3, tableau 5). Les sites décrits par cette classe de sousétage peuvent être plus faciles à définir par ce qu'ils ne sont pas; ces sites ne répondent pas aux seuils des GEI des autres classes de sous-étage (tableau 5). De tous les GEI inclus dans cette classe de sous-étage, seul DIE figure dans la grille de perturbation du Québec (figure A1). La classe de sous-étage hypne ou herbacée mésophile se présente dans toutes les classes d'étage dominant (tableau 4).

Sur la base du développement des associations de la CNVC (Baldwin et coll., 2019a; Chapman et coll., 2020), certaines espèces supplémentaires telles que Rosa acicularis et Sorbus decora peuvent être de bonnes indicatrices régionales de cette classe de sous-étage dans la zone d'étude et devraient être examinées plus en détail pour être incluses dans cette classe. À l'inverse, le GEI AUC comprend *llex mucronata* (= *Nemopanthus* mucronatus) et Viburnum nudum var. cassinoides (= Viburnum cassinoides). Ces espèces peuvent être plus indicatrices de conditions plus humides dans le nord-est de l'Ontario et nécessitent un examen plus approfondi pour leur statut d'indicateur dans le nord-est de l'Ontario.

### D. Zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche

La classe de sous-étage de zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche peut être observée après la perturbation de n'importe quelle classe de sousétage qui se présente sur des sites mésiques à humides, à teneur moyenne ou riche en éléments nutritifs (figure 3. tableau 4). Cette classe se caractérise par une couverture supérieure à 15 % des espèces aux premiers stades de succession écologique des GEI RUI et PRP, une couverture inférieure à 15 % des espèces ERE, ERP et VIL qui caractérisent la classe des arbustes riches mésiques et une couverture inférieure à 25 % des GEI de la classe humide (figure 3, tableau 5). Conceptuellement, elle occupe des conditions entre le GEI DIE (dans la classe hypne ou herbacée mésophile) sur des sites légèrement plus secs, et le GEI ERE (dans la classe des arbustes riches mésiques) sur des sites légèrement plus humides et plus riches (figure A1). Elle peut chevaucher quelque peu la classe des arbustes riches mésiques (figure 4), mais comme l'ensemble d'espèces RUI /PRP offrent une concurrence différentes de celle du groupe ERE qui caractérise la classe des arbustes riches mésiques, nous maintenans la distinction entre les deux classes.

Prunus virginiana n'est pas inclus dans les GEI RUI et PRP, mais pourrait faire l'objet d'une révision en vue de son inclusion dans cette classe.

# E. Arbuste riche mésique

La classe de sous-étage d'arbustes riches mésiques est caractérisée par une couverture supérieure à 15 % pour le GEI ERE boréal ou pour les GEI ERE, ERP et VIL tempérés (figure 3, tableau 5). Ces GEI représentent des sites mésigues à humides, moyennement riches en éléments nutritifs (figure 3, figures A2-A4). Le GEI ERE figure dans la grille de perturbation du Québec (figure A1).

Cette classe de sous-étage peut être présente dans toutes les classes d'étage dominant, mais elle est

moins susceptible d'être présente dans les classes 4 [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina] et 6 [conifère et mixte Thuja occidentalis] (tableau 4).

#### F. Arbuste et herbacée riche et humide

La classe de sous-étage d'arbuste et herbacée riche et humide se présente sur des sites riches et humides (figure 4, figures A2-A4). Elle est caractérisée par les GEI AUR et RUP sur les sites boréaux et par les GEI AUR, RUP et TIC sur les sites tempérés (figure 3). Les classes de sous-étage humide et de transition moyenne humide peuvent également inclure la couverture de certaines de ces espèces, en particulier Alnus incana ssp. rugosa. Pour distinguer ces classes, en plus des conditions du site (tableau 3), la classe d'arbuste et herbacée riche et humide doit avoir une couverture supérieure à 15 % pour AUR, RUP et TIC, inférieure à 15 % pour LEG et inférieure à 20 % pour SPS ou d'autres GEI de la classe humide (tableau 5). Le GEI AUR figure dans la grille de perturbation du Québec (figure A1).

Cornus sericea (= Cornus stolonifera) n'est pas inclus dans les GEI du Québec, mais peut être représentatif de cette classe de sous-étage dans le nord-est de l'Ontario et pourrait faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Cette classe de sous-étage se présente dans les classes d'étage dominant 1 [Populus spp. feuillus et mixtes], 3 [Abies balsamea ou Picea glauca dominé par les conifères et mixtes], 4 [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina], 6 [conifère et mixte Thuja occidentalis] et 8 [mixte Betula alleghaniensis ou Acer rubrum] (tableau 4).

### G. Transition moyenne humide

La classe de sous-étage de transition moyenne humide se présente sur des sites humides, à teneur moyenne en éléments nutritifs, qui sont en transition entre les sites bien et mal drainés (figure 3, tableau 3). En tant que sites écotones, ils peuvent comprendre des GEI caractéristiques d'autres classes de sous-étage (figure 3, tableau 5). Les conditions du site et du sol sont des

critères de diagnostic particulièrement importants pour cette classe (tableau 3). Ces sites ont souvent des sols de type gleysol (Comité d'experts sur la prospection pédologique, 1998) avec des marbrures dans la partie supérieure du profil pédologique (mais à plus de 5 cm de l'interface organique-minéral) et ils ont généralement une couche humique profonde en phase tourbeuse. Outre le GEI LEG boréal, d'autres GEI boréaux et tempérés comprennent : SPS, PLS et AUR (figure 3, tableau 5). Les sites de cette classe ont souvent un SPS supérieur à 20 %, où PLS est supérieur à SPS. Par opposition, sur les sites de la classe humide, SPS est souvent supérieur à PLS. SPS, AUR et LEG figurent dans la grille de perturbation du Québec (figure A1).

Cette classe de sous-étage est présente dans les classes d'étage dominant 4 [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina] et 6 [conifère et mixte Thuja occidentalisl, et pourrait être peu fréquente dans la classe 3 [Abies balsamea ou Picea glauca dominé par les conifères et mixtes] (tableau 4).

#### H. Humide

La classe de sous-étage humide comprend les GEI des sites humides, dont la fertilité varie de faible à moyenne (figure 4, figures A2-A4). Il s'agit notamment des GEI boréaux SPS, CAL, CAX et GRS et les GEI tempérés SPS et GRS (figure 3) généralement avec une couverture supérieure à 20 % (tableau 5). Les GEI GRS et SPS figurent dans la grille de perturbation du Québec (figure A1). Les sites de la classe de sous-étage humide ne sont généralement pas traités avec des herbicides et sont moins pertinents pour le PSRH 2.0. Les indicateurs de conditions nutritives pauvres et moyennes ne sont pas distingués en tant que classes de sous-étage distinctes.

Cette classe de sous-étage est associée aux classes d'étage dominant 4 [conifère Pinus banksiana, Picea mariana ou Larix laricina] et 6 [conifère et mixte Thuja occidentalis] (tableau 4).



#### **Discussion**

Nous avons utilisé plusieurs classifications écologiques existantes, ainsi que des avis d'experts, pour élaborer cette première approximation d'un cadre écologique aux fins du PSRH 2.0. Cette classification vise à simplifier la caractérisation des sites en se limitant aux éléments les plus susceptibles de contribuer à la réponse de la végétation après la récolte. Il s'agit notamment du climat et de la biogéographie, de la composition végétale de l'étage dominant et du sous-étage, ainsi que des facteurs liés au site et au sol. Nous avons cherché à obtenir un nombre « raisonnable » de combinaisons significatives de classes d'étage dominant et de sous-étage sur le plan écologique et sylvicole afin de faciliter l'utilisation du cadre. En conséquence, les classes sont assez larges, mais devraient être suffisamment robustes pour les besoins du PSRH 2.0.

Au fur et à mesure que le cadre écologique est appliqué dans les initiatives du PSRH 2.0 par des écologues forestiers et forestières, des sylviculteurs et sylvicultrices, des chercheurs et chercheuses, des praticiens et chercheuses de l'industrie forestière et des agents et agentes des terres et des ressources des Premières Nations, nous prévoyons que de nouvelles connaissances sur les modèles de succession et de concurrence de la végétation orienteront son perfectionnement. L'application sur le terrain nous aidera à mieux comprendre la prévalence, l'autécologie et la valeur d'indicateur régional de certaines espèces végétales, ce qui pourrait nécessiter des changements dans nos classes de sous-étage (c'est-à-dire la sélection des espèces indicatrices et les critères seuils de couverture).

Le cadre est actuellement utilisé pour classer rétrospectivement les conditions écologiques des sites d'étude dans une initiative complémentaire au PSRH 2.0, soit un recueil numérique d'études à plus long terme sur la gestion de la végétation dans la région. Cela facilitera la synthèse des réponses aux traitements de gestion de la végétation par type de site (et l'identification des lacunes dans les connaissances liées au site) et l'évaluation de leur efficacité en fonction de l'état du site. Le cadre favorise également le partage des connaissances et des meilleures pratiques propres à chaque site dans les régions boréales et tempérées septentrionales auxquelles il s'applique (y compris entre le nord-est de l'Ontario, où les herbicides sont encore utilisés, et le nord-ouest du Québec, où ils ne le sont pas).

Ensemble, le cadre et le recueil aideront à orienter l'élaboration de recommandations spécifiques aux sites pour les solutions de rechange aux herbicides (par exemple, les méthodes et le calendrier des diverses activités de récolte, de préparation du site, de régénération et d'éducation des peuplements). Le besoin de tels outils d'aide à la décision qui favorisent la réduction ou l'élimination des herbicides a été souligné par les partenaires du PSRH 2.0.

Bien que les classes d'étage dominant et de sousétage du cadre soient conçues pour être appliquées aux forêts matures lors d'évaluations sur le terrain, à une échelle plus large, l'application des concepts du cadre pourrait soutenir la planification sylvicole à plus long terme. L'identification des classes d'étage dominant et des variables particulières du site et du sol par le biais de la télédétection et de la cartographie des sols peut permettre de mieux identifier et estimer les zones qui nécessiteront des traitements sylvicoles spécifiques (par exemple, des plants de reboisement de plus fortes dimensions, dégagement mécanique), améliorant ainsi l'efficacité et la rentabilité globales. Lier le cadre à de telles initiatives est une considération importante pour l'avenir.

Le cadre écologique fournit un langage commun que les partenaires du PSRH 2.0 peuvent utiliser pour

décrire les types de sites et partager les connaissances sur la recherche et les expériences en matière de gestion de la végétation. Les forestiers et forestières et les chercheurs et chercheuses sur le terrain peuvent déjà reconnaître les modèles et l'interdépendance des composantes site, sol et végétation de ce cadre.

Toutefois, le cadre en tant que tel fournit un langage commun à tous et toutes et un outil permettant le transfert de ces connaissances à de nouveaux praticiens et praticiennes et collaborateurs et collaboratrices.



### **Conclusion**

Ce rapport présente notre première approximation d'un cadre écologique pour la classification des sites pour le PSRH 2.0 dans le nord-est de l'Ontario. L'objectif est de fournir à tous les partenaires du PSRH 2.0 (encadré 1) une base commune et un langage écologique cohérent pour décrire les conditions spécifiques du site concernant le développement de la végétation après la récolte et les solutions de rechange aux herbicides. Cette première approximation est une étape initiale. Pour l'avenir, nous prévoyons que les différents partenaires du PSRH 2.0 élaboreront conjointement un plan pour tester, évaluer et perfectionner le cadre et qu'ils travailleront ensemble pour créer du matériel de formation qui répond aux divers besoins des différents utilisateurs et différentes utilisatrices (un outil provisoire est fourni à l'annexe 4).

En fin de compte, le cadre devrait contribuer à la prise de décisions sylvicoles en facilitant la classification des sites de forêts matures et en identifiant la végétation et les conditions sous-jacentes du site et du sol. Cela permettra de mieux prévoir le développement de la végétation après la récolte et le potentiel de concurrence. Le cadre écologique est actuellement utilisé pour soutenir un projet complémentaire, un recueil numérique d'études sur la gestion de la végétation pour le PSRH 2.0. Cela nous permettra de mettre en relation, d'organiser et de synthétiser les études à long terme, ainsi que d'identifier les lacunes dans les connaissances concernant la gestion de la végétation sur des sites particuliers. Le cadre devrait également aider les partenaires du PSRH 2.0 dans l'élaboration de recommandations pour des solutions de rechange aux herbicides spécifiques au site. D'autres travaux pourraient inclure l'utilisation de la technologie de télédétection pour identifier les sites ayant un potentiel de concurrence végétale limité ou élevé.



### Remerciements

Ce projet a été soutenu par le Centre canadien sur la fibre de bois et le Centre de foresterie des Grands Lacs du Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada, dans le cadre du programme « Développer des solutions durables pour la fibre de bois». Il a également reçu un financement de Ressources naturelles Canada et du Fonds d'innovation du Service canadien des forêts.

Le cadre écologique proposé s'appuie sur divers systèmes de classification écologique de l'Ontario, du Québec et du Canada et sur l'expérience des auteurs et auteure. Nous tenons à remercier Jean-Pierre Saucier et Ken Baldwin pour leur contribution initiale au cadre et Lisa Venier, Roxanne Comeau, Holly Deighton et deux réviseurs anonymes pour leurs nombreux commentaires qui ont amélioré le manuscrit.



# **Bibliographie**

- AMMER, C., BALANDIER, P., BENTSEN, N. S., COLL, L., LÖF, M. 2011. « Forest vegetation management under debate: an introduction ». Eur. J. For. Res., 130(1): p. 1-5. doi: 10.1007/s10342-010-0452-6
- BALANDIER, P., COLLET, C., MILLER, J. H., REYNOLDS, P. E., ZEDAKER, S. M. 2006. « Designing forest vegetation management strategies based on the mechanisms and dynamics of crop tree competition by neighbouring vegetation ». Forestry 79(1): p. 3-27. doi: 10.1093/ forestry/cpi056
- BALDWIN, K. A., ALLEN, L., BASQUILL, S., CHAPMAN, K., DOWNING, D., FLYNN, N., MACKENZIE, W., MAJOR, M., MEADES, W., MEIDENGER, D., MORNEAU, C., SAUCIER, J.-P., THORPE, J., UHLIG, P. 2021. Zones de végétation du Canada : une perspective biogéoclimatique, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Rapport d'information GLC-X-25F. 190 p. https://publications.gc.ca/site/ fra/9.885049/publication.html
- BALDWIN, K. A., CHAPMAN, K., MEIDINGER, D., UHLIG, P., ALLEN, L., BASQUILL, S., FABER-LANGENDOEN, D., FLYNN, N., KENNEDY, C., MACKENZIE, W., MAJOR, M., MEADES, W.(B.), MORNEAU, C., SAUCIER, J.-P. 2019a. Classification nationale de la végétation du Canada : principes, méthodes et état, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Rapport d'information GLC-X-23F. 175 p. https:// scf.rncan.gc.ca/publications?id=39940&lang=fr\_CA
- BALDWIN, K. A., SAUCIER, J.-P., MEADES, B., CHAPMAN, K. 2016. Eastern North American Boreal Forest / Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord. Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC), Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Sault Ste. Marie (Ontario). 12 p. https://scf.rncan.gc.ca/ publications?id=38370&lang=fr\_CA
- BALDWIN, K. A., SAUCIER, J.-P., UHLIG, P. 2019b. Eastern North American Temperate Hardwood - Conifer Forest / Forêts

- mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord. Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC), Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Sault Ste. Marie (Ontario). 12 p. https://scf.rncan. gc.ca/publications?id=39864&lang=fr\_CA
- BELL, F. W., KERSHAW, H. M., AUBIN, I., THIFFAULT, N., DACOSTA, J., WIENSCZYK, A. 2011a. « Ecology and traits of plant species that compete with boreal and temperate forest conifers: An overview of available information and its use in forest management in Canada ». For. Chron., 87(2): p. 161-174. doi: 10.5558/tfc2011-006
- BELL, F. W., THIFFAULT, N., SZUBA, K., LUCKAI, N., STINSON, A. 2011b. « Synthesis of silviculture options, costs and consequences of alternative vegetation management practices relevant to boreal and temperate conifer forests: Introduction ». For. Chron., 87(2): p. 153-154. doi: 10.5558/tfc2011-005
- BERGERON, Y., BOUCHARD, A. 1984. « Use of ecological groups in analysis and classification in a section of western Quebec ». Vegetatio 56: p. 45-63. doi: 10.1007/ BF00036136
- BERGERON, Y., DUBUC, M. 1989. « Succession in the southern part of the Canadian boreal forest ». Vegetatio 79: p. 51-63. doi: 10.1007/BF00044848
- BERGERON, J.-F., GRONDIN, P., BLOUIN, J. 1999. Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de la pessière à mousses de l'ouest, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers. https://mffp.gouv.qc.ca/nospublications/rapport-classification-ecologiquepessiere-mousses-ouest/
- BERGERON, J.-F., SAUCIER, J.-P., ROBITAILLE, A., ROBERT, D. 1992. « Québec forest ecological classification program ». For. Chron., 68(1): p. 53-63. doi: 10.5558/tfc68053-1

- BLOUIN, J., BERGER, J.-P. 2002. Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 5a - Plaines de l'Abitibi, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers. Division de la classification écologique et productivité des stations. https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/regionecologique-5a-plaines-abitibi/
- BLOUIN, J., BERGER, J.-P. 2005. Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 6a - Plaine du lac Matagami et 6b - Plaine de la baie de Rupert, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations. https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/regionsecologiques-6a-plaine-lac-matagami-6b-plaine-baierupert/
- CAJANDER, A. K. 1926. « The theory of forest types ». Acta. For. Fenn., 29(3): p. 11-108. doi: 10.14214/aff.7193
- CARLETON, T. J., MAYCOCK, P. J. 1978. « Dynamics of the boreal forest south of James Bay ». Can. J. Bot. 56(9): p. 1157-1173. doi: 10.1139/b78-130
- CHAMBERS, B. A., NAYLOR, B. J., NIEPPOLA, J., MERCHANT, B., UHLIG, P. 1997. Field guide to forest ecosystems of central Ontario, Ont. Min. Nat. Resour., Southcentral Science Development and Transfer Branch, Toronto (Ontario), SCSS Field Guide FG-01. 200 p.
- CHAPMAN, K., BALDWIN, K., BASQUILL, S., MAJOR, M., MEADES, W., MORNEAU, C., SAUCIER, J.-P., UHLIG, P., WESTER, M. 2020. Guide des associations du Macrogroupe M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord de la Classification nationale de la végétation du Canada, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Sault Ste. Marie (Ontario), Rapport d'information GLC-X.24F. 186 p. https://cfs.nrcan.gc.ca/publications?id=40133
- COMITÉ D'EXPERTS SUR LA PROSPECTION PÉDOLOGIQUE. 1998. Le Système canadien de classification des sols, troisième édition, Agriculture Canada. Publication 1646, 187 p. https://sis.agr.gc.ca/siscan/publications/ manuals/1998-cssc-ed3/index.html
- CRINS, W. J., GRAY, P. A., UHLIG, P. W. C., WESTER, M. 2009. The ecosystems of Ontario, part 1: Ecozones and Ecoregions, Ont. Min. Nat. Resour., Sci. & Info. Branch, Inven. Monit. & Assess. Section, Peterborough (Ontario), Tech. Rep. SIB TER IMA TR-01.87 p. https://files.ontario.ca/mnrf-ecosystemspart1accessible-july2018-en-2020-01-16.pdf
- DAMMAN, A. W. H. 1964. « Some forest types of central Newfoundland and their relationship to environmental factors ». For. Sci. 10(suppl3): p. 1-62. https://academic.

#### oup.com/forestscience/article-abstract/10/suppl\_3/ a0001/4746151

- DANSEREAU, P. 1959. Phytogeographica Laurentiana. II. The principal plant associations of the Saint-Lawrence Valley, Institut de Botanique de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), Contr. No. 75. 145 p.
- DAUBENMIRE, R., DAUBENMIRE, J. B. 1968. Forest vegetation of eastern Washington and northern Idaho, Wash. Agric. Exp. Sta., Washington State University, Pullman (Washington), Tech. Bul. 60. 104 p.
- FRELICH, L. E. 2002. « Forest dynamics and disturbance regimes: Studies from temperate evergreen-deciduous forests ». Cambridge University Press. Cambridge, England. 266 p. https://doi.org/10.1017/CB09780511542046
- GOSSELIN, J. 2003. Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4a - Plaines et coteaux du lac Simard, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers. Division de la classification écologique et productivité des stations. https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/ region-ecologique-4a-plaines-coteaux-lac-simard/
- GOSSELIN, J., GRONDIN, P., SAUCIER, J.-P. 1998. Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'ouest, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Forêt Québec, Direction de la gestion des stocks forestiers. https://mffp.gouv. qc.ca/documents/forets/inventaire/rc-sapinierebouleau-jaune-est-58.pdf
- GRANDTNER, M. M. 1966. La Végétation forestière du Québec méridional. Les Presses de l'Université Laval. Québec (Québec).
- GRONDIN, P., BLOUIN, J., RACINE, P. 1998. Rapport de classification écologique du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau blanc de l'ouest, Ministère des Ressources naturelles du Québec, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers. https://mffp.gouv.qc.ca/documents/ forets/inventaire/rc-sapiniere-bouleau-blanc-ouest-59.pdf
- HALLIDAY, W. E. D. 1937. A forest classification for Canada. Dept. of Mines & Resources, Forest Service Bull. 89. Ottawa (Ontario). 50 p. https://scf.rncan.gc.ca/ publications?id=26268&lang=fr\_CA
- HARVEY, B., CARTIER, P., BERGERON, Y., NOLET, P. 1996. « Development of a practical forest ecosystem classification from existing biophysical studies: An approach used in northwestern Quebec ». Environ. Monitor. Assess. 39: p. 231-247. https://doi.org.10.1007/BF00396147

- HILLS, G. A. 1952. The classification and evaluation of site for forestry, Ont. Dept. of Lands & Forests, Toronto (Ontario), Research Rpt. 24. 41 p.
- JONES, R. K., PIERPOINT, G., WICKWARE, G. M, JEGLUM, J. K., ARNUP, R. W., BOWLES, J. M. 1983. Field guide to forest ecosystem classification for the Clay Belt, Hill's Site Region 3E, Ont. Min. Nat. Resour., Toronto (Ontario).
- JURDANT, M., BÉLAIR, J.-L., GÉRARDIN, V., DUCRUC, J.-P. 1977. L'inventaire du capital-nature : méthode de classification et de cartographie écologique du territoire, Pêches et Environnement Canada. Services des Études Écologiques Régionales, Ottawa (Ontario). Série de de la classification écologique du territoire, no 2. 202 p. https://publications. gc.ca/site/fra/9.852193/publication.html
- KAYAHARA, G. J., ARMSTRONG, C. L. 2015. « Understanding First Nations rights and perspectives on the use of herbicides in forestry: A case study from northeastern Ontario ». For. Chron., 91(2): p. 126-140. doi: 10.5558/ tfc2015-024
- KRAJINA, V. J., Édit. 1965. Biogeoclimatic zones and classification of British Columbia, dans Ecology of Western North America, volume 1, Univ. British Columbia, Vancouver (Colombie-Britannique). p. 1-17.
- LAFOND, A. 1969. Notes pour l'identification des types forestiers sur les concessions de la Quebec North Shore Paper Co. 4º édition. Quebec North Shore Paper Co. Baie Comeau (Québec). 93 p.
- LEE, H. T., BAKOWSKY, W. D., RILEY, J., BOWLES, J., PUDDISTER, M., UHLIG, P., MCMURRAY, S. 1998. Ecological land classification for southern Ontario: first approximation and its application, Ont. Min. Nat. Resour., Southcentral Science Section, Science Development and Transfer Branch. SCSS Field Guide FG-02.
- MCCARTHY, T. G., ARNUP, R. W., NIEPPOLA, J., MERCHANT, B. G., TAYLOR, K. C., PARTON, W. J. 1994. Field guide to forest ecosystems of northeastern Ontario, Ont. Min. Nat. Resour., Volume 1 Northeast Sci. & Technol. Field Guide FG-001.
- MERCHANT, B. G., BALDWIN, R. D., TAYLOR, E. P., CHAMBERS, B. A., GORDON, A. M., JONES, R. K. 1989. Field guide to a productivity oriented pine forest ecosystem classification for the Algonquin region Site Region 5e. First approximation, Canada - Ontario Forest Resource Development Agreement, 21005. Government of Ontario. 132 p.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. 2013a. Le guide sylvicole du Québec, Tome 1, Les fondements biologiques de la sylviculture, Les Publications du Québec, Québec (Québec). 1044 p.

- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. 2013b. Le guide sylvicole du Québec, Tome 2. Les concepts et l'application de la sylviculture, Les Publications du Québec, Québec (Québec). 744 p.
- ONTARIO MINISTRY OF NATURAL RESOURCES AND FORESTRY. 2015. Forest management guide to silviculture in the Great Lakes-St. Lawrence and Boreal Forests of Ontario, Ont. Min. Nat. Resour., Toronto (Ontario). 394 p.
- ONTARIO MINISTRY OF NATURAL RESOURCES. 2009a. Ecological Land Classification field manual - operational draft, 20 avril 2009 - Boreal. Ecological Land Classification Working Group, Ont. Min. Nat. Resour., Science and Information Branch, Inventory, Monitoring and Assessment Section, Sault Ste. Marie (Ontario).
- ONTARIO MINISTRY OF NATURAL RESOURCES. 2009B. Ecological Land Classification field manual - operational draft, 20 avril 2009 - Great Lakes-St. Lawrence. Ecological Land Classification Working Group, Ont. Min. Nat. Resour., Science and Information Branch, Inventory, Monitoring and Assessment Section, Sault Ste. Marie (Ontario).
- PONOMARENKO, S., ALVO, R. 2001. Perspectives pour l'élaboration d'une classification des communautés écologiques du Canada, Direction générale des sciences, Service canadien des forêts, Ressources naturelles Canada. Ottawa (Ontario). Rapport d'information ST-X-18F. 54 p. https://scf.rncan. gc.ca/publications?id=18074&lang=fr\_CA
- RACEY, G. D., HARRIS, A. G., JEGLUM, J. K., FOSTER, R. F., WICKWARE, G. M. 1996. Terrestrial and wetland ecosites of northwestern Ontario, Ont. Min. Natur. Resour. Thunder Bay (Ontario). Field Guide FG-02. 110 p. https://scf. rncan.gc.ca/publications?id=9298&lang=fr\_CA
- RACEY, G. D., WHITFIELD, T. S., SIMS, R. A. 1989. Northwestern Ontario forest ecosystem interpretations, Ont. Min. Nat. Resour. Thunder Bay (Ontario). NWOFTDU Tech. Rep. 46. 90 p. https://scf.rncan.gc.ca/publications?id=38556&lang=fr\_CA
- ROBERTS, M. R. 2007. « A conceptual model to characterize disturbance severity in forest harvests ». For. Ecol. Manag., 242(1): p. 58-64. doi: 10.1016/j.foreco.2007.01.043
- ROWE, J. S. 1972. Les régions forestières du Canada, Environnement Canada, Service canadien des forêts, Ottawa (Ontario). 172 p. https://scf.rncan.gc.ca/ publications?id=24048&lang=fr\_CA
- SALIHA, Z. 2011. Dynamique des lichens terricoles du genre Cladina après les feux et les coupes dans le domaine de la pessière à mousses, Thèse (Ph. D.), Université du Québec à Montréal, Montréal (Québec) https://archipel.ugam.ca/3968/ [Consulté le 19 janvier 2021].

- SAUCIER, J.-P., GOSSELIN, J., MORNEAU, C., GRONDIN, P. 2010. « Utilisation de la classification de la végétation dans l'aménagement forestier au Québec ». Revue forestière française 62(3-4): p. 428-438. doi:10.4267/2042/38956
- SAUCIER, J.-P., ROBITAILLE, A., GRONDIN, P. 2009. Cadre bioclimatique du Québec, Manuel de foresterie, Chapitre Écologie forestière, 2º éd. Éditions Multimondes, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Québec (Québec). p. 186-205. https://editionsmultimondes.com/livre/ manuel-de-foresterie/ [Consulté le 27 juin 2022].
- SIMS, R. A., BALDWIN, K. A, KERSHAW, H. M., WANG, Y. 1996. « Tree species in relation to soil moisture regime in northwestern Ontario, Canada ». Environ. Monitor. Assess. 39: p. 471-484. https://scf.rncan.gc.ca/ publications?id=21397&lang=fr\_CA
- SIMS, R. A., KERSHAW, H. M., WICKWARE, G. M. 1990. The autecology of major tree species in the north central region of Ontario, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Sault Ste. Marie (Ontario). Rapport COFRDA 3302. https://scf.rncan.gc.ca/ publications?id=22213&lang=fr\_CA
- SIMS, R. A., TOWILL, W. D., BALDWIN, K. A., UHLIG, P., WICKWARE, G. M. 1989. Field guide to the forest ecosystem classification for northwestern Ontario. Ont. Min. Nat. Resour. Field Guide FG-03. Thunder Bay (Ontario). 191 p. https://scf.rncan. gc.ca/publications?id=22144&lang=fr\_CA
- SIMS, R. A., TOWILL, W. D., BALDWIN, K. A., WICKWARE, G. M. 1989. Forest ecosystem classification for northwestern Ontario, Ont. Min. Nat. Resour. Thunder Bay (Ontario).
- SIMS, R. A., UHLIG, P. 1992. « The current status of forest site classification in Ontario ». For. Chron. 68(1): p. 64-77. https://doi.org/10.5558/tfc68064-1
- SMITH, D. M., LARSON, B. C., KELTY, M. J., ASHTON, P. M. 1997. The Practice of Silviculture: Applied Forest Ecology, 9th Edition. John Wiley and Sons, Inc. Hoboken, New Jersey. 537 p.
- TAYLOR, K. C., ARNUP, R. W., MERCHANT, B. G., PARTON, W. J., NIEPPOLA, J. 2000. A field guide to forest ecosystems

- of northeastern Ontario, 2nd ed., Ont. Min. Nat. Resour., Northeast Sci. & Technol. Queen's Printer for Ont., Ontario, Canada. NEST Field Guide FG-001. 325 p.
- THIFFAULT, N. 2021. Gestion de la végétation forestière : Rôles, méthodes de rechange aux herbicides chimiques et enjeux, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre canadien sur la fibre de bois, Québec (Québec). Rapport d'information FI-X-023. 34 p. https://scf.rncan. gc.ca/publications?id=40530&lang=fr\_CA
- THIFFAULT, N., ROY, V. 2011. « Living without herbicides in Québec (Canada): historical context, current strategy, research and challenges in forest vegetation management ». Eur. J. For. Res., 130(1): p. 117-133. doi: 10.1007/s10342-010-0373-4
- UHLIG, P. W. C., CHAPMAN, K., BALDWIN, K., WESTER, M., YANNI, S. 2016. Draft boreal treed vegetation type factsheets. Ecological Land Classification Program, Ont. Min. Nat. Resour. & For., Sci. & Info. Branch, Sault Ste. Marie (Ontario).
- WAGNER, R. G., LITTLE, K. M., RICHARDSON, B., MCNABB, K. 2006. « The role of vegetation management for enhancing productivity of the world's forests ». Forestry 79(1): p. 57-79. doi: 10.1093/forestry/cpi057
- WIENSCZYK, A., SWIFT, K., MORNEAULT, A., THIFFAULT, N., SZUBA, K., BELL, F. W. 2011. « An overview of the efficacy of vegetation management alternatives for conifer regeneration in boreal forests ». For. Chron., 87(2): p. 175-200. doi: 10.5558/tfc2011-007
- WONG, C., BALLEGOOYEN, K., IGNACE, L., JOHNSON, M. J., SWANSON, H., BORAN, I. 2020. « Towards reconciliation: 10 Calls to Action to natural scientists working in Canada ». FACETS, 5(1): p. 769-783. doi: 10.1139/facets-2020-0005
- WYATT, S., ROUSSEAU, M. H., NADEAU, S., THIFFAULT, N., GUAY, L. 2011. « Social concerns, risk and the acceptability of forest vegetation management alternatives: Insights for managers ». For. Chron., 87(2): p. 274-289.

doi:10.5558/tfc2011-01



## **Annexes**

Annexe 1. Noms, autorités scientifiques, noms français et anglais et formes vivantes des espèces végétales présentées dans ce rapport. La nomenclature suit celle de Baldwin et coll., 2019a.

Tableau A1. Liste des essences présentées dans ce rapport.

Nom scientifique	Autorité	Nom francais	Nom anglais	Forme vivante
Abies balsamea	(Linnaeus) Miller	sapin baumier	balsam fir	conifère
Acer rubrum	Linnaeus	érable rouge	red maple	feuillu
Acer saccharum	Marshall	érable à sucre	sugar maple	feuillu
Betula alleghaniensis	Britton	bouleau jaune	yellow birch	feuillu
Betula papyrifera	Marshall	bouleau à papier	paper birch	feuillu
Larix laricina	(Du Roi) K. Koch	mélèze laricin	tamarack	conifère
Picea glauca	(Moench) Voss	épinette blanche	white spruce	conifère
Picea mariana	(Miller) Britton, Sterns & Poggenburgh	épinette noire	black spruce	conifère
Picea rubens	Sargent	épinette rouge	red spruce	conifère
Pinus banksiana	Lambert	pin gris	jack pine	conifère
Pinus resinosa	Aiton	pin rouge	red pine	conifère
Pinus strobus	Linnaeus	pin blanc	eastern white pine	conifère
Populus balsamifera	Linnaeus	peuplier baumier	balsam poplar	feuillu
Populus grandidentata	Michaux	peuplier à grandes dents	large-toothed aspen	feuillu
Populus tremuloides	Michaux	peuplier faux-tremble	trembling aspen	feuillu
Quercus rubra	Linnaeus	chêne rouge	northern red oak	feuillu
Thuja occidentalis	Linnaeus	thuya occidental	eastern white cedar	conifère
Tsuga canadensis	(Linnaeus) Carrière	pruche du Canada	eastern hemlock	conifère

Tableau A2. Liste des espèces végétales de sous-étage présentées dans ce rapport.

Nom scientifique	Autorité	Synonyme	Nom francais	Nom anglais	Forme vivante
Acer pensylvanicum	Linnaeus		érable de Pennsylvanie	striped maple	arbuste caduque
Acer spicatum	Lamarck		érable à épis	mountain maple	arbuste caduque
Alnus incana ssp. rugosa	(Du Roi) R.T. Clausen	Alnus rugosa	aulne rugueux	speckled alder	arbuste caduque
Alnus viridis ssp. crispa	(Aiton) Turrill	Alnus crispa	aulne crispé	American green alder	arbuste caduque
Amelanchier sp.	Medikus		amélanchier	serviceberry	arbuste caduque
Aralia nudicaulis	Linnaeus		aralie à tige nue	wild sarsaparilla	herbacée
Arctostaphylos uva-ursi	(Linnaeus) Sprengel		raisin d'ours	common bearberry	arbuste persistant
Athyrium filix-femina	(Linnaeus) Roth ex Mertens		athyrie fougère-femelle	common lady fern	fougère, prêle ou Iycopode
Bazzania trilobata	(Linnaeus) S. Gray		bazzanie trilobée	three-lobed whipwort	hépatique
Carex sp.	Linnaeus		carex	sedge	graminoïde
Chamaedaphne calyculat	a(Linnaeus) Moench		cassandre caliculé	leatherleaf	arbuste persistant
Chamaenerion angustifolium	(Linnaeus) Scopoli	Epilobium angustifolium	épilobe à feuilles étroites	fireweed	herbacée
Cladina mitis	(Sandst.) Hustich		cladine lisse	green reindeer lichen	lichen
Cladina rangiferina	(Linnaeus) Nyl.		cladine rangifère	grey reindeer lichen	lichen
Cladina sp.	Nyl.		cladine	reindeer lichen	lichen
Cladina stellaris	(Opiz) Brodo		cladine étoilée	star-tipped reindeer lichen	lichen
Clintonia borealis	(Aiton) Rafinesqu	е	clintonie boréale	yellow clintonia	herbacée
Comptonia peregrina	(Linnaeus) J.M. Coulter		comptonie voyageuse	sweet-fern	arbuste caduque
Coptis trifolia	(Linnaeus) Salisbury	Coptis groenlandica	savoyane	goldthread	herbacée
Cornus alternifolia	Linnaeus f.		cornouiller à feuilles alternes	alternate-leaved dogwo	odarbuste caduque
Cornus canadensis	Linnaeus		quatre-temps	bunchberry	herbacée
Cornus sericea	Linnaeus	Cornus stolonifera	cornouiller stolonifère	red-osier dogwood	arbuste caduque
Corylus cornuta	Marshall		noisetier à long bec	beaked hazelnut	arbuste caduque
Dendrolycopodium obscurum	(Linnaeus) A. Haines	Lycopodium obscurum	lycopode obscur	flat-branched tree- clubmoss	fougère, prêle ou lycopode
Dicranum sp.	Hedw.		dicrane	broom moss	mousse
Diervilla lonicera	Miller		dièreville chèvrefeuille	northern bush- honeysuckle	arbuste caduque
Dryopteris spinulosa	(O.F. Müller) Watt		dryoptère	wood fern	fougère, prêle ou lycopode
Equisetum sp.	Linnaeus		prêle	horsetail	fougère, prêle ou lycopode
Eurybia macrophylla	(Linnaeus) Cassini	Aster macrophyllus	aster à grandes feuilles	large-leaved aster	herbacée

Nom scientifique	Autorité	Synonyme	Nom français	Nom anglais	Forme vivante
Fragaria sp.	Linnaeus		fraisier	strawberry	herbacée
Galium sp.	Linnaeus		gaillet	bedstraw	herbacée
Gaultheria procumbens	Linnaeus		thé des bois	eastern teaberry	arbuste nain
Gramineae	various		graminées	grasses	graminoïde
Gymnocarpium dryopteris	(Linnaeus) Newman	Dryopteris disjuncta	gymnocarpe fougère-du- chêne	common oak fern	fougère, prêle ou lycopode
Hieracium sp.	Linnaeus		épervière	hawkweed	herbacée
Huperzia lucidula	(Michaux) Trevisan	Lycopodium lucidulum	lycopode brillant	shining firmoss	fougère, prêle ou lycopode
Hylocomium splendens	(Hedw.) Schimp. ii B.S.G.	٦	hylocomie brillante	stairstep moss	mousse
llex mucronata	(Linnaeus) M. Powell, V. Savolainen & S. Andrews	Nemopanthus mucronatus	némopanthe mucroné	mountain holly	arbuste caduque
Kalmia angustifolia	Linnaeus		kalmia à feuilles étroites	sheep laurel	arbuste persistant
Kalmia polifolia	Wangenheim		kalmia à feuilles d'andromède	pale bog laurel	arbuste nain
Linnaea borealis	Linnaeus		linnée boréale	twinflower	arbuste nain
Lonicera canadensis	Bartram ex Marshall		chèvrefeuille du Canada	Canada fly-honeysuckle	arbuste caduque
Lysimachia borealis	(Rafinesque) U. Manns & Anderberg	Trientalis borealis	trientale boréale	northern starflower	herbacée
Maianthemum canadense	e Desfontaines		maïanthème du Canada	wild lily-of-the-valley	herbacée
Maianthemum racemosur	m(Linnaeus) Link	Smilacina racemosa	smilacine à grappes	large false Solomon's sea	l herbacée
Maianthemum trifolium	(Linnaeus) Sloboda	Smilacina trifolia	smilacine trifoliée	three-leaved false Solomon's seal	herbacée
Medeola virginiana	Linnaeus		médéole de Virginie	Indian cucumber-root	herbacée
Mitella nuda	Linnaeus		mitrelle nue	naked mitrewort	herbacée
Mnium sp.	Hedw.		mnie	leafy moss	mousse
Oclemena acuminata	(Michaux) Greene	Aster acuminatus	aster acuminé	whorled wood aster	herbacée
Osmunda claytoniana	Linnaeus		osmonde de Clayton	interrupted fern	fougère, prêle ou lycopode
Osmundastrum cinnamomeum	(Linnaeus) C. Presl	Osmunda cinnamomea	osmonde cannelle	cinnamon fern	fougère, prêle ou lycopode
Oxalis montana	Rafinesque		oxalide de montagne	common wood-sorrel	herbacée
Phegopteris connectilis	(Michaux) Watt	Dryopteris phegopteris	phégoptère du hêtre	northern beech fern	fougère, prêle ou lycopode
Pleurozium schreberi	(Brid.) Mitt.		pleurozie dorée	red-stemmed feathermoss	mousse
Polygonatum pubescens	(Willdenow) Pursh	1	sceau-de-Salomon pubescent	hairy Solomon's seal	herbacée
Polytrichum sp.	Hedw.		polytric	haircap moss	mousse
Prunus pensylvanica	Linnaeus f.		cerisier de Pennsylvanie	pin cherry	arbuste caduque

Nom scientifique	Autorité	Synonyme	Nom français	Nom anglais	Forme vivante
Prunus virginiana	Linnaeus		cerisier de Virginie	chokecherry	arbuste caduque
Pteridium aquilinum	(Linnaeus) Kuhn		fougère-aigle	bracken fern	fougère, prêle ou lycopode
Ptilium crista-castrensis	(Hedw.) De Not.		hypne plumeuse	knight's plume moss	mousse
Pyrola sp.	Linnaeus		pyrole	pyrola	herbacée
Rhododendron groenlandicum	(Oeder) Kron & Judd	Ledum groenlandicum	thé du Labrador	common Labrador tea	arbuste persistant
Ribes glandulosum	Grauer		gadellier glanduleux	skunk currant	arbuste caduque
Rosa acicularis	Lindley		rosier aciculaire	prickly rose	arbuste caduque
Rubus idaeus	Linnaeus		framboisier rouge	red raspberry	arbuste caduque
Rubus pubescens	Rafinesque		ronce pubescente	dwarf raspberry	herbacée
Salix sp.	Linnaeus		saule	willow	niveau du genre (différent)
Sambucus racemosa	(Michaux) Hultén	Sambucus pubens	sureau à grappes	red elderberry	arbuste caduque
Sorbus americana	Marshall		sorbier d'Amérique	American mountain-ash	arbuste caduque
Sorbus decora	(Sargent) C.K. Schneider		sorbier plaisant	showy mountain-ash	arbuste caduque
Sphagnum sp.	Linnaeus		sphaigne	peat moss	mousse
Streptopus lanceolatus	(Aiton) Reveal	Streptopus roseus	streptope rose	rose twisted-stalk	herbacée
Taxus canadensis	Marshall		if du Canada	Canada yew	arbuste persistant
Tiarella cordifolia	Linnaeus		tiarelle cordifoliée	heart-leaved foamflower	herbacée
Vaccinium angustifolium	Aiton		bleuet à feuilles étroites	early lowbush blueberry	arbuste persistant
Vaccinium myrtilloides	Michaux		bleuet fausse-myrtille	velvet-leaved blueberry	arbuste persistant
Viburnum lantanoides	Michaux	Viburnum alnifolium	viorne bois-d'orignal	hobblebush	arbuste caduque
Viburnum nudum var. cassinoides	(Linnaeus) Torrey & A. Gray	Viburnum cassinoides	viorne cassinoïde	wild raisin	arbuste caduque
Viola sp.	Linnaeus		violette	violet	herbacée

Annexe 2. Distributions conceptuelles des groupes d'espèces indicatrices du Québec, disposés selon des gradients de drainage du site et de fertilité relative (adaptation du ministère des Ressources naturelles, 2013a). Les codes et les espèces figurant parmi les groupes d'espèces indicatrices sont présentés à la figure 3.

Pauvre

KAA

SPS

Xérique

Mésique

Drainage

Subhygrique

Hydrique

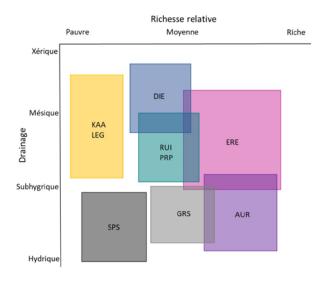


Figure A3. Distribution des groupes d'espèces indicatrices du Québec pour les forêts de la zone boréale constituées d'Abies balsamea et de Picea glauca avec Betula papyrifera et Populus spp., disposés selon des gradients de drainage du site et de fertilité relative.

PLS

Richesse relative

Movenne

DRS

CON

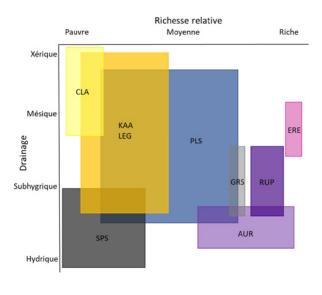
Riche

ERE

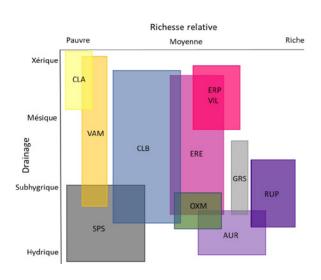
RUP

AUR





**Figure A2.** Distribution des groupes d'espèces indicatrices du Québec pour les forêts de *Picea mariana*, *Pinus banksiana* ou de *Picea mariana* avec *Abies balsamea* de la zone boréale, disposés selon des gradients de drainage du site et de fertilité relative.



**Figure A4.** Distribution des groupes d'espèces indicatrices du Québec pour les forêts mixtes de *Betula alleghaniensis*, *Pinus strobus* ou *Tsuga heterophylla* de la zone tempérée, disposés selon des gradients de drainage du site et de fertilité relative.

## Annexe 3. Classes de site et de substrat du PSRH 2.0 telles que présentées au tableau 3, y compris les traductions en codes provinciaux du Québec et de l'Ontario, le cas échéant. Remarque : - = sans objet.

**Tableau A3.** Classes de sites et de substrats et traductions en codes du Québec et de l'Ontario.

Variable	Class		Québec	Ontario
Type de dépôt	roc		substratum rocheux (R)	BR
	dépôt glaciaire		dépôts glaciaires (1)	M, T
	dépôt fluvioglad dépôt fluviatile)	ciaire (includes	dépôts fluvioglaciaires (2) dépôts fluviatiles (3)	glaciofluvial (GF) fluvial (F)
	dépôt lacustre		dépôts lacustres (4)	lacustrine (L)
	dépôt marin		dépôts marins (5) dépôts littoraux marins (6)	-
	dépôt organiqu	е	dépôts organiques (7)	organic (0)
	dépôt de pente		dépôts de pentes et d'altération (8)	colluvium (C)
	dépôt éolian		dépôts éoliens (9)	eolian (E)
Situation sur la pente	sommet		sommet arrondi (3)	crest (1)
	haut de pente		haut de pente (4)	upper slope (2)
	mi-pente		mi-pente (5) escarpement (2)	middle slope (3)
	bas de pente		bas de pente (7)	lower slope (4) toe slope (5)
	dépression		dépression ouverte (8) dépression fermée (9)	depression (6)
	terrain plat		terrain plat (0) replat (6)	level (7)
Inclinaison de pente (%)	nulle	<4%	-	-
	faible	4-10%	-	-
	douce	11-19%	-	-
	modérée	20-34%	-	-
	forte	35-65%	-	-
	abrupte	66-100%	-	-
Pierrosité (%)	faible	0-15%	-	-
	modéré	16-35%	-	-
	élevé	≥35%	-	-
Épaisseur du dépôt	très mince	<30 cm	-	-
	mince à épais	30-120 cm	-	-
	épais	≥120 cm	-	-

Variable	Class	Québec	Ontario
Classe texturale	sable grossier	sable très grossier (Stg), sable grossier (Sg), sable moyen (Sm), sable très grossier loameux (StgL), sable grossier loameux (SgL), sable moyen loameux (SmL)	very coarse sand (vcS), coarse sand (cS), medium sand (mS), loamy very coarse sand (LvcS), loamy coarse sand (LcS), loamy medium sand (LmS)
	sable fin	sable très fin (Stf), sable fin (Sf), sable fin loameux (SfL)	fine sand (fS), loamy fine sand (LfS)
	loam grossier	loam (L), loam sableux très grossier (LStg), loam sableux grossier (LSg), loam sableux moyen (LSm), loam sableux fin (LSf), loam sableux très fin (LStf), sable très fin loameux (StfL	silty very coarse sand (SivcS), silty coarse sand (SicS), silty medium sand (SimS), silty fine sand (SifS), very coarse sandy .)loam (vcSL), medium sandy loam (mSL), fine sandy loam (fSL), very fine sandy loam (vfSL), loamy very fine sand (LvfS), very fine sand (vfS)
	limon	limon, loam limoneux	silt (Si) silt loam (SiL)
	loam fin	loam argileux, loam limon-argileux, loam sablo-argileux	clay loam (CL), silty clay loam (SiCL), sandy clay loam (SCL)
	argile	argile, argile limoneuse, argile sableuse	clay (C), silty clay (SiC), sandy clay (SC)
Classe de drainage	rapide	excessif (0) rapide (1)	very rapid rapid
	bon	bon (2)	well
	modéré	modéré (3)	moderately well
	imparfait	imparfait (4)	imperfect
	mauvais	mauvais (5) très mauvais (6)	poor very poor
Type d'humus	mor (y compris fibrimor, humimor)	mor	mor
	mor tourbeux	mor tourbeux/ tourbe	peatymor
	moder	moder	moder
	mull	mull	mull
	sol organique	sol organique	organic
	ne s'applique pas	absence d'humus ou humus très perturbé	not applicable

Variable	Class	Québec	Ontario
Régime hydrique du sol	xérique	xérique: 00, 10, 11, 16	very dry ( <b>Θ</b> ), dry (0)
	mésique	mésique: 20, 21, 30, 32, 33, 34	moderately fresh (1) fresh (2) very fresh (3)
	subhydrique	subhydrique: 31, 40, 41, 42, 43, 44	moderately moist (4) moist (5) very moist (6)
	hydrique	hydrique: 50, 51, 52, 53, 54, 60, 61, 62, 63	moderately wet (7) wet (8) very wet (9)
Régime nutritif du sol	pauvre	pauvre	poor
	moyen	moyen	medium
	riche	riche	rich

# Annexe 4. Aide-mémoire pour appliquer la première approximation du cadre écologique du PSRH pour la classification des sites.

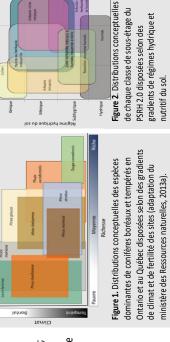
## Cadre écologique du Programme de solutions de rechange aux herbicides (PSRH) : outil de classification écologique et sylvicole des sites pour appuyer les décisions de gestion de la végétation

changent considérablement sur une petite superficie, il est préférable de considérer la zone comme plusieurs unités avant d'essayer d'appliquer le cadre. Aux fins de classification, les parcelles seraient généralement d'environ .0 m x 10 m dans les forêts boréales septentrionales plus homogènes, mais plus grandes (p. ex. 20 m x 20 m) dans les forêts tempérées méridionales plus hétérogènes. Bien que le cadre soit présenté comme une combinaison de classes d'étage dominant et de sous-étage (végétation), les classes représentent le climat (plus boréal par rapport à plus tempéré) et les conditions du site et du sol. Toutes ces variables sont importantes pour trouver le Ce cadre est destiné à être appliqué aux données de terrain recueillies dans des forêts relativement homogènes. Si les caractéristiques de la végétation, de la topographie ou d'autres caractéristiques du site ou du sol meilleur ajustement.

## COMINIENCEZIOI Comment utiliser le cadre écologique pour classer une parcelle :

- 1. Dans le nord-est de l'Ontario, tenez compte de l'emplacement du peuplement. Est-il dans une zone plus boréale (écorégion 3E), composée d'espèces plus boréales, ou dans une zone de transition vers une forêt plus tempérée, avec des espèces plus tempérées (écorégions 4E ou 5E; voir la figure 1, tableau 1)?
- 2. Dans le tableau 1, identifiez la classe d'étage dominant qui correspond le mieux à la composition et la couverture des arbres dans la parcelle (estimation en pourcentage de couverture par espèce)
- 3. Évaluez les variables de la position de la pente, de l'inclinaison et du substrat dans le tableau 2 et examinez comment elles influeraient sur 'humidité et la fertilité globales du site ainsi que sur la position de la parcelle dans la matrice conceptuelle d'humidité du sol x fertilité du sol
- 4. (continuez à l'endos)

 
 Tableau 1. Classes et critères relatifs à l'étage dominant du PSRH, passant de plus boréal
 (boîtes blanches) à plus tempéré (boîtes noires)



_
0
ē.
ğ
ous-etag
Ψ
ŝ
S
۵,
g
es
Š
3S
class
S
8
nne
⇉
acm
cha
æ
ciees
associe
ă
Š
ıt asso
Ħ
plemeni
Ε
<u>a</u>
opap
õ
੦
ā
lus p
blus
٥
at les
strat
g
substr
ä
S
귱
귱
et du
re et du
re et du
u site et du
s du site et du
es du site et du
es du site et du
es du site et du
ristiques du site et du
eristiques du site et du
eristiques du site et du
eristiques du site et du
eristiques du site et du
Caracteristiques du site et du
2. Caracteristiques du site et du
2. Caracteristiques du site et du
2. Caracteristiques du site et du
2. Caracteristiques du site et du
2. Caracteristiques du site et du
leau Z. Caracteristiques du site et du

PSRH 2.0.

Classe d'étage dominant 1. Peuplier faux-tremble, Peuplier à	Critère Peuplierspo. + Bouleau à papier 25%: Peuplier spo. >	Caractéristiques du site et du substrat	A. Lichen	B. Arbuste éricacée	C. Hypne ou herbacée mésophile	D. Zone perturbée mésique à humide, moyenne à riche	E. Arbuste riche mésique	F. Arbuste et herbacée riche et humide	G. Transition moyenne humide	H. H
grandes dents, Peuplier baumier feuillus et mixtes 2. Bouleau à papier feuillus et	Bouleau à papier, <10% essences tempérées Bouleau à papier + Peuplier faux tremble >50%; Bouleau à nanier - Deunlier en - 50%, coilébres - 410%, es ennes	Type de dépôt	roc; dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire	dé pôt glaciaire; dé pôt fluvioglaciaire	dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire	dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre	dépôt glaciaire; dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre	dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre	dépôt fluvioglaciaire; dépôt lacustre; dépôt organique	dépôt organ
mixtes dominés par les feuillus 3. Sapin baumier ou Épinette blanche	mixtes dominés parles feuillus tempérées tempérées 3. Sapin baumier ou Épinette blanche   Sapin baumier ou Épinette blanche	Situation sur la pente	sommet arrondi; ha ut de pente; mi- haut de pente; mi- pente; terrain plat pente; terrain plat	haut de pente; mi- pente; bas de pente; terrain plat	haut de pente; mi- pente; terrain plat	mi-pente; bas de pente; terrain plat	mi-pente; bas de bas de pent pente; terrain plat terrain plat	bas de pente; terrain plat	bas de pente; terrain plat	terrain plat; dépression
dominé par les conifères et mixtes	noire; <50% feuillus; <10% essences tempérées. En mélange avec Épinette noire, Sapin baumier ≥35%	Inclinaison de pente (%) nulle à douce	nulle à douce	nulle à modérée	nulle à abrupte	nulle à modérée	nulle à douce	nulle à douce	nulle à douce	nulle
: : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	≥75% conifères avec Pin gris, Épinette noire ou Mélèze	Pierrosité (%)	faible à élevée	faible à élevée	faible à modérée	faible à modérée	faible à modérée	faible	faible	faible
4. Contrere <b>Pin gris, Epinette noire</b> or <b>Mélèze laricin</b>	4. Contrete <b>Pin gris, Epinette noire</b> ou M <b>élèze laricin</b> <10% exennes temmérées	Épaisseur du dépôt	variable selon le mode de dépôt	mince à épais	mince à épais	n'importe quel	mince à épais	mince à épais	épais	dépôts de to profonde
5. Conifère et mixte <b>Pin blanc</b> ou <b>Pi, rouge</b>	5. Conifère et mixte <b>Pin blanc</b> ou <b>Pin</b> Pin blanc + Pin rouge >30%; <10% Thuya occidental; <30% rouge	Classe tex turale	sable grossier à Ioam grossier	sable grossierà Ioam grossier	loam grossier à Ioam fin	loam grossier à Ioam fin	loam grossierà Ioam fin (l'argile en dessous)	loam grossier à Ioam fin (l'argile en dessous)	loam fin à argile	s ol organiqu (souvent de horizons Of)
6. Conifère et mixte <b>Thuya</b> occidental	Thuya occidental ≥10%;<30% Pruche du Canada	Classe de drainage	rapide	bon à imparfait	bon à modéré	bon à imparfait	bon à imparfait	modéré à imparfait à mauvais	imparfait à mauvais	mauvais
7. Conifère et mixte <b>Pruche du</b> Canada	Pruche du Canada ≥30%	Type d'humus	mor (fibrimor)	mor (fibrimor à humimor)	mor (fibrimor à humimor)	mor; moder	mor (humimor); moder	moder; mull	mor (humimor); mor tourbeux; moder	mor torbeux organique
8. Mixte Bouleau jaune ou Érable	Bouleau jaune + Érable rouge ≥25%, <30% Pin blanc + Pin	<b>Régime hydrique du sol</b> xérique	xé ri q ue	xérique à subhydrique	mésique	mésique à subhydrique	mésique à subhydrique	subhydrique	subhydrique	s ubhydri que hydri que
2900	וספר, ידטיי וומין מיסימים וומיון מיסימים מוומים	Régime nutritif du sol	pauvre	pauvre	moyen	moyen à riche	moyen à riche	moyen à riche	pauvre à moyen	pauvre à m

e tourbe

ique

des

<del>b</del>

inx; sol

moyen

anique

### Comment utiliser le cadre écologique pour classer une parcelle (suite)

- 4. Évaluez la composition et l'abondance des espèces du sousétage. En utilisant les listes d'espèces indicatrices pour les sites plus boréaux et plus tempérés du tableau 3, déterminez la ou les classes de sous-étage qui correspond mieux à l'ensemble des espèces du sousétage.
- **5.** À l'aide des renseignements sur le site et le substrat évalués à l'étape 3 (tableau 2) et de la végétation du sous-étage à l'étape 4, confirmez la classe de sous-étage qui convient le mieux au site.
- 6. Vérifiez que la classe d'étage dominant (étape 2) et la classe de sous-étage (étapes 3 à 5) sont réunies dans le tableau 4. Si ce n'est pas le cas, refaire l'évaluation. L'évaluation originale pourrait demeurer valide, mais la combinaison peu courante.

Tableau 4. Cooccurrence probable des classes d'étage dominant (rangées) et de sous-étage (colonnes).

	Α	В	С	D	Е	F	G	Н
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Tableau 3. Espèces indicatrices de chaque classe de sous-étage (A à H) sur des sites plus boréaux ou plus tempérés.

Classe de sous-étage	Les espèces indicatrices su	ır les sites BORÉAUX	Les espèces indicatrices sur les sites TEMPÉRÉS		
A. Lichen	Cladina sp.	reindeerlichen	Vaccinium angustifolium early lowbush blueberry		
			Gaultheria procumbens	eastern teaberry	
			Dicranum sp.	broom mos s	
	1/-1-1	share to see	Cladina sp.	reindeer lichen	
. Arbuste ricacée	Kalmia angustifolia Rhododendron groenlandicum*	sheep laurel common Labra dor tea*	Kalmia angustifolia Vaccinium myrtilloides	sheep laurel	
ricacee	Vaccinium angustifolium	early lowbush blueberry	Linnaea borealis	velvet-leaved blueberry twinflower	
	Vaccinium myrtilloides	velvet-leaved blueberry			
. Hypne ou	Alnus viridis ssp. crispa	American green alder	Amelanchier sp.	serviceberry	
erbacée	Amelanchier sp.	serviceberry	Diervilla Ionicera	northern bush-honeysuck	
néso <b>phile</b>	Diervilla Ionicera	northern bush-honeysuckle	Sorbus americana	American mountain-ash	
	#	manusta in halluss	Vilous and an analysis and a second and a second	udid actalans	
	llex mucronata** Viburnum nudum var. cassinoides**	mountain holly** wild raisin**	Viburnum nudum var. cassinoides** Clintonia borealis	wild raisin** vellow clintonia	
	Linnaea borealis	twinflower	Coptis trifolia	goldthread	
	Aralia nudicaulis	wild sarsaparilla	Comus canadensis	bunchberry	
	Clintonia borealis	yellow clintonia	Eurybia macrophylla	large-leaved aster	
	Coptis trifolia	goldthread	Lysimachia borealis	northern starflower	
	Comus canadensis	bunchberry	Maianthemum canadense	wild lily-of-the-valley	
	Eurybia macrophylla	large-leaved aster	Oxalis montana	common wood-sorrel	
	Lysimachia borealis	northern starflower	Pteridium aquilinum	bracken fern	
	Maianthemum canadense Oxalis montana	wild lily-of-the-valley common wood-sorrel	Hylocomium splendens* Pleurozium schreberi*	stairstep moss* red-stemmed feathermoss	
	Pyrola sp.	pyrola	Polytrichum sp.*	haircap moss*	
	Dryopteris spinulosa	wood fern	Bazzania trilobata*	three-lobed whipwort*	
	Pteridium aquilinum	bracken fern			
	Dicranum sp.*	broom moss*			
	Hylocomium splendens*	stairstep moss*			
	Pleurozium schreberi *	red-stemmed feathermoss*			
. Zone	Ptilium crista-castrensis*	knight's plume moss*	- 1 11		
. zone erturbée	Prunus pensylvanica	pin cherry	Rubus idaeus	red raspberry	
résique à	Rubus idaeus Chamaenerion angustifolium	red raspberry fireweed			
umlde,	Francia s n	strawberry			
noyenne à riche	Hieracium sp.	hawkweed			
. Arbuste	Acer spicatum	mountain maple	Acer pensylvanicum	striped maple	
iche mésique		beaked hazeInut	Acer spicatum	mountain maple	
	Sambucus racemosa	red elderberry	Corylus cornuta	beaked hazeInut	
	Taxus canadensis	Canada yew	Lonicera canadensis	Canada fly-honeys uckle	
			Viburnum lantanoides Taxus canadensis	hobblebush Canada yew	
			Aralia nudicaulis	wild sarsaparilla	
			Maianthemum racemosum	large false Solomon's seal	
			Medeola virginiana	Indian cucumber-root	
			Polygonatum pubescens	hairy Solomon's seal	
			Streptopus lanceolatus	rose twisted-stalk	
			Dendrolycopodium obscurum  Dryopteris spinulosa	flat-branched tree-clubmo wood fern	
			Huperzia lucidula	shining firmoss	
. Arbuste et	Ainus incana ssp. rugosa*	speckled alder*	Alnus incana ssp. rugosa*	speckled alder*	
erbacée	Ribes glandulosum	skunk currant	Comus alternifolia	alternate-leaved dogwood	
iche et	Galium sp.	bedstraw	Oclemena acuminata	whorled wood as ter	
umide	Mitella nuda	naked mitrewort	Rubus pubescens	dwarf raspberry	
	Rubus pubescens	dwarfraspberry	Tiarella cordifolia	heart-leaved foamflower	
	Athyrium filix-femina	common lady fern	Viola sp.	violet	
	Equisetum sp.*	hors etail*	Athyrium filix-femina	common lady fern	
	Gymnocarpium dryopteris Osmunda claytoniana	common oak fern interrupted fern	Gymnocarpium dryopteris Osmunda davtoniana	common oak fern interrupted fern	
	Osmundastrum cinnamomeum	cinnamon fern	Osmundastrum cinna momeum*	cinnamon fern*	
	Mnium sp.	lea fy moss	Phegopteris connectilis	northern beech fern	
			Mnium sp.	leafy moss	
i. Transition	Ainus incana ssp. rugosa*	speckled alder*	Alnus incana ssp. rugosa*	speckled alder*	
noyenne	Rhododendron groenlandicum*	common Labrador tea*	Ilex mucronata*	mountain holly*	
umide	Equisetum sp.*	hors etail*	Osmundastrum cinna momeum*	cinnamon fern*	
	Dicranum sp.*	broom moss*	Hylocomium splendens*	stairstep moss*	
	Pleurozium schreberi* Ptilium crista-castrensis*	red-stemmed feathermoss* knight's plume moss*	Pleurozium schreberi* Polytrichum sp.*	red-stemmed feathermoss haircap moss*	
	Sphagnum sp.*	peatmoss*	Sphagnum sp."	peat moss*	
			Bazzania trilobata*	three-lobed whipwort*	
l. Humide	Chamaedaphne calyculata	leatherleaf	llex mucronata*	mountain holly*	
	Kalmia polifolia	pale bog laurel	Salix sp.	willow	
		three-leaved false			
	Maianthemum trifolium	Solomon's seal	Carex sp.	sedge	
	Carex sp.	sedge	Gramineae	grasses	
	Gramineae	grasses	Sphagnum sp.*	peat mos s*	
	Sphagnum sp.*	peat moss*	1.6 1859 59		